

# LA QUESTION DES ÉTABLISSEMENTS LITTORAUX EN RELATION AVEC LE SYSTÈME PORTUAIRE : L'APPORT DES PROSPECTIONS «SUD-NARBONNAIS» ET DES RECHERCHES RÉCENTES

par C. Sanchez, O. Ginouvez et J. Kotarba

La vision actuelle du schéma de fonctionnement des ports de Narbonne repose sur les travaux d'H. Rouzaud (Rouzaud 1914), repris dans la carte archéologique d'A. Grenier (Grenier 1959) et dans les articles de référence de M. Guy (Guy 1955a) et d'Y. Solier (Solier et coll. 1981). M. Guy, à partir des recherches d'H. Rouzaud, précise la topographie et la chronologie des sites dits portuaires. En fait, étaient considérés comme portuaires les vestiges archéologiques proches du littoral. Les questions d'occupation des sols sont donc importantes car elles ont été à la base de la définition du fonctionnement du port de Narbonne. Cette dernière est encore aujourd'hui largement dépendante de ces travaux. Or, depuis une dizaine d'années, le développement de prospections systématiques et la révision des sites archéologiques connus a permis de mieux appréhender ces sites et leur véritable statut notamment grâce aux prospections du G.R.A.N. (1) et au programme de prospections du sud-narbonnais (Ginouvez *et al.* 1997 ; Sanchez *et al.* 1997 ; Sanchez *et al.* 1998/1999). Nous souhaitons donc faire ici le bilan des sites proches des étangs narbonnais (fig. 10), sites qui ont longtemps été considérés comme étant en relation avec le système portuaire, en l'absence de port clairement identifiable. La frustration de ne pas « voir » un des plus grands ports de Méditerranée a eu pour effet pervers de surinterpréter des sites dont la seule particularité était la proximité du littoral. Ainsi, aucune *villa maritima* n'a par exemple été identifiée. Notre approche tend à reconsidérer le statut des sites (habitats ruraux, probables sites d'exploitation des ressources littorales, *villae*, *villae maritimae*...) mais également à présenter une étude par terroir (la Nautique, l'ancien étang du Cercle, secteur de Malard...) (fig. 8) pour mieux cerner l'interaction entre les contraintes géographiques, économiques et environnementales dans l'élaboration du schéma de fonctionnement des zones portuaires.

## 1. LES MÉTHODES DE PROSPECTIONS

La caractérisation des sites a bénéficié des différentes campagnes de prospection dans le sud-narbonnais, projet débuté en 1996 sous l'impulsion de J. Kotarba (2). Les objectifs de cette opération étaient doubles : outre la contribution à la carte archéologique nationale pour la protection d'un patrimoine archéologique proche de zones soumises à un fort développement urbain, ce projet visait également, à partir de méthodes fines de prospection, à quantifier et à dater les grandes phases de mise en culture à la périphérie de l'agglomération. Ainsi, un pointage au réel de tous les indices présents a été réalisé. La révision de sites connus a apporté des éléments nouveaux concernant leur chronologie et leur interprétation. Seuls les sites de l'île de l'Aute (Sigean), Fontcaude (Gruissan) et de Caussagues (Fleury d'Aude) n'ont pas fait l'objet de nouvelles vérifications sur le terrain et nos observations sont fondées sur des données anciennes. La prise en compte de nouveaux sites reposait sur la réalisation d'entretiens oraux avec différents informateurs locaux, de prospections classiques sur des sites mal caractérisés et de prospections systématiques sur des périmètres sensibles de la commune de Narbonne. Elle comprend des tests de ramassage et de comptabilisation de tous les indices liés aux occupations humaines. Ces prospections ont permis de mieux définir l'occupation des sols et de proposer de nouvelles interprétations sur la zone littorale.

Nous avons souhaité présenter les méthodes de prospection qui ont été mises au point par P.-Y. Genty. Leur adaptation au terroir est toujours nécessaire. La complémentarité des prospections classiques et fines a été mise en évidence. Une prospection classique, 1 rang de vigne sur 3, soit environ à 7 m de distance, permet l'observation des vestiges présents, et, s'il y



Fig. 8 : Carte des étangs narbonnais et des principales zones prospectées (J. Cavero).

a un site net, un zonage de la concentration d'artefacts. Les prospections fines se font dans un même espacement. Un pointage de tous les vestiges est reporté ensuite sur fond cadastral. Pour obtenir une image au réel de la dispersion des artefacts, tous les indices anthropiques observés sont qualifiés, repérés sur la parcelle puis rejetés à leur place de découverte. Les rangées qui vont être prospectées dans une même parcelle sont numérotées de 1 à n et leur sens de progression est repéré sur un extrait cadastral au 1/1000<sup>e</sup> ou 1/2000<sup>e</sup>. Chaque prospecteur dispose d'un topofil qui lui permet de se repérer en

distance, d'une feuille d'enregistrement des indices avec leur symbole qu'il place sur des bandelettes de 1 à 10 cm de long afin de localiser au 1/1000<sup>e</sup> les vestiges observés (fig. 9). Ces informations sont ensuite reportées sur un support cadastral selon des codes couleur (amphores, sigillées, céramiques médiévale..) avec des feuilles de calques différentes par période afin de proposer une cartographie détaillée (méthode « Rapatel »). Cette image en plan permet de circonscrire le site ou de définir des zones d'épandages qui sont nombreuses dans la campagne narbonnaise. Des tests de ramassage ont pour objectif de quantifier les concentrations. Selon la carte de répartition des indices, on effectue un test de collecte de 10 m sur 10 m. Sur cette surface, tous les indices anthropiques sont collectés et inventoriés par catégories céramiques. Les données sont enregistrées sur un tableau Excel qui permet un calcul automatique du nombre d'indices sur 100 m<sup>2</sup> par grande appartenance chronologique. Les résultats de ces tests de collecte et les supports cartographiques constituent la base de travail pour l'élaboration des notices. Ces tests permettent une grille de lecture et une base statistique pour les sites narbonnais. Les tests n'ont pas été réalisés selon une grille prédéfinie comme pour la région de l'étang de Thau (Bermond, Pellecuer 1997) mais leur fréquence permet de démontrer les phases d'intensification de la mise en valeur des terres. En ce qui concerne l'Antiquité en général, le recensement des sites et la caractérisation des épandages permettent de comprendre l'organisation et l'évolution de la campagne narbonnaise. La mise en culture de zones alluviales dès l'Antiquité a ainsi été mise en évidence et permet de dater le col-

matage de secteurs comme celui de Malard. Ces prospections se sont déroulées à la périphérie de Narbonne et notamment dans la zone sud, proche du littoral. D'une manière générale, les terrains prospectés correspondent à d'anciennes terrasses fluviales et renferment par conséquent de nombreux galets. Il s'agit, à notre avis, de terres assez médiocres d'un point de vue agronomique, qui contrastent nettement avec les zones basses inondables plus limoneuses. Elles peuvent toutefois avoir été exploitées dans le cadre d'une viticulture extensive, bien attestée en Narbonnaise aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è.

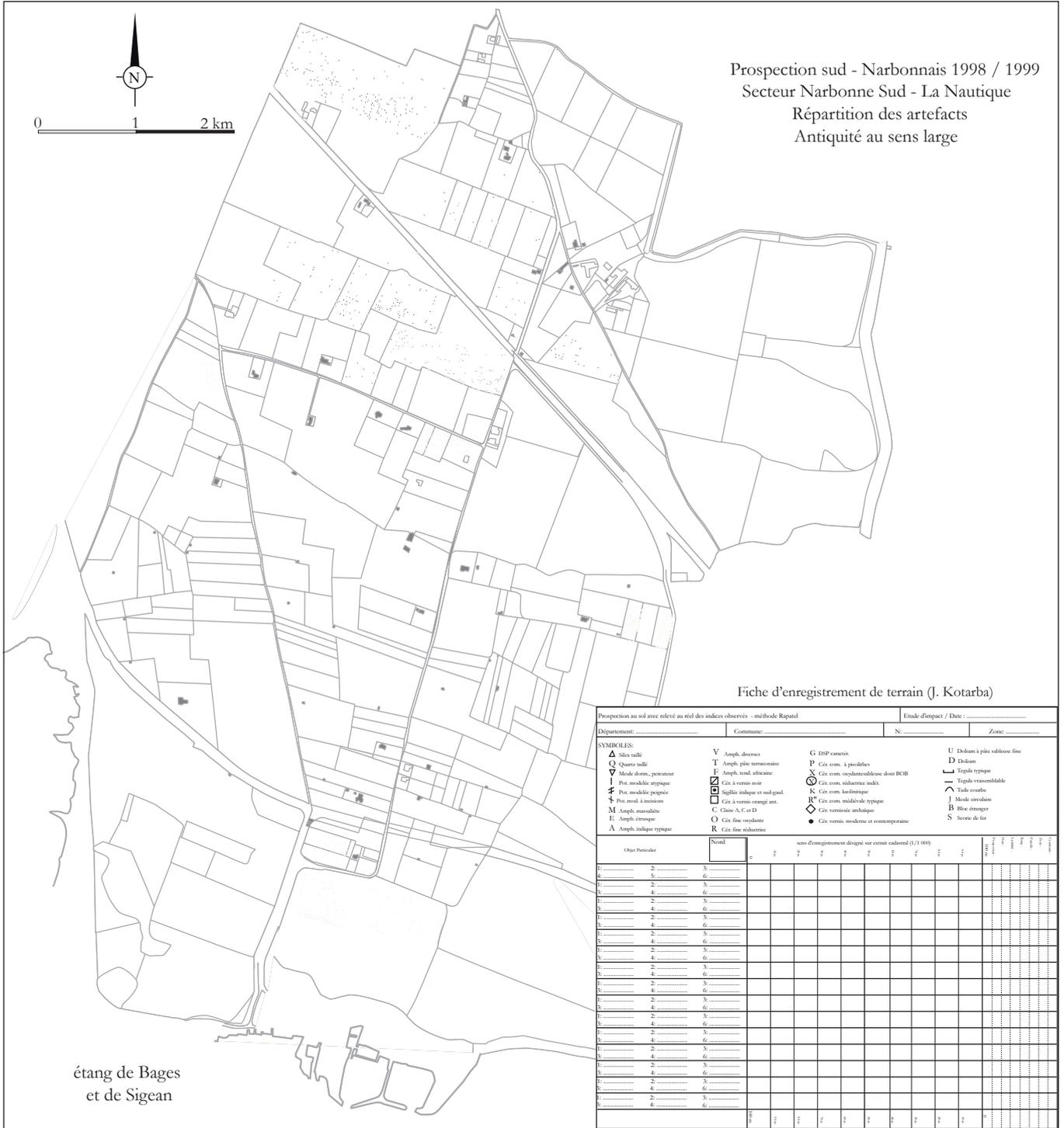


Fig. 9 : Exemple de relevé au réel en prospection sur le terroir de Port-la-Nautique (Sanchez *et al.* 1998/1999).

**2. LES SITES PRÉCOCES**

La période tardo-républicaine est très bien documentée à la périphérie de la ville sous la forme de nombreux fragments d'am-

phores italiques dispersés, notamment dans le secteur septentrional. Les méthodes fines de prospections sont donc indispensables pour discerner les sites sûrs des zones d'épandage. Afin d'apporter des indications sur la connaissance de l'occupation républicaine

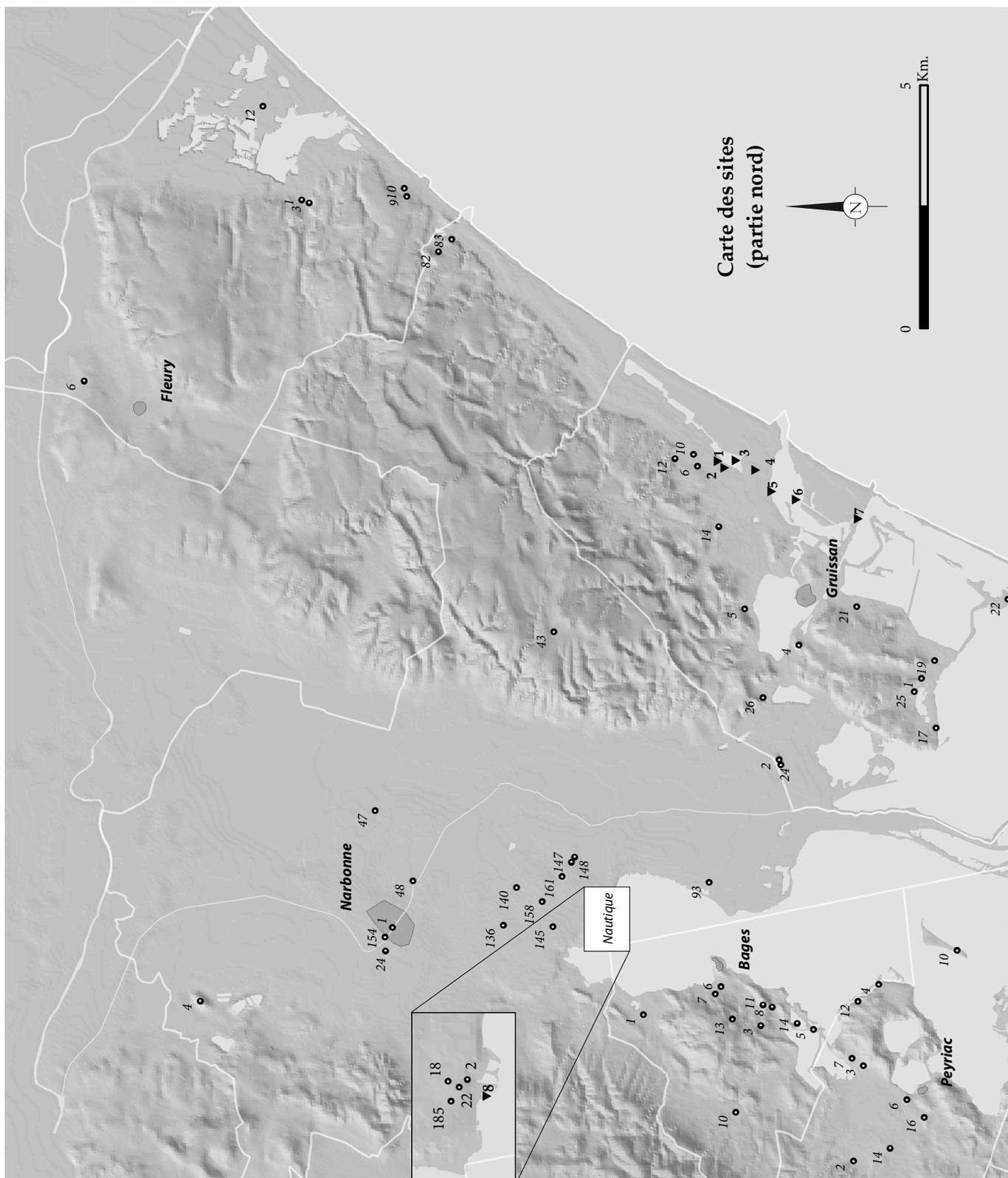
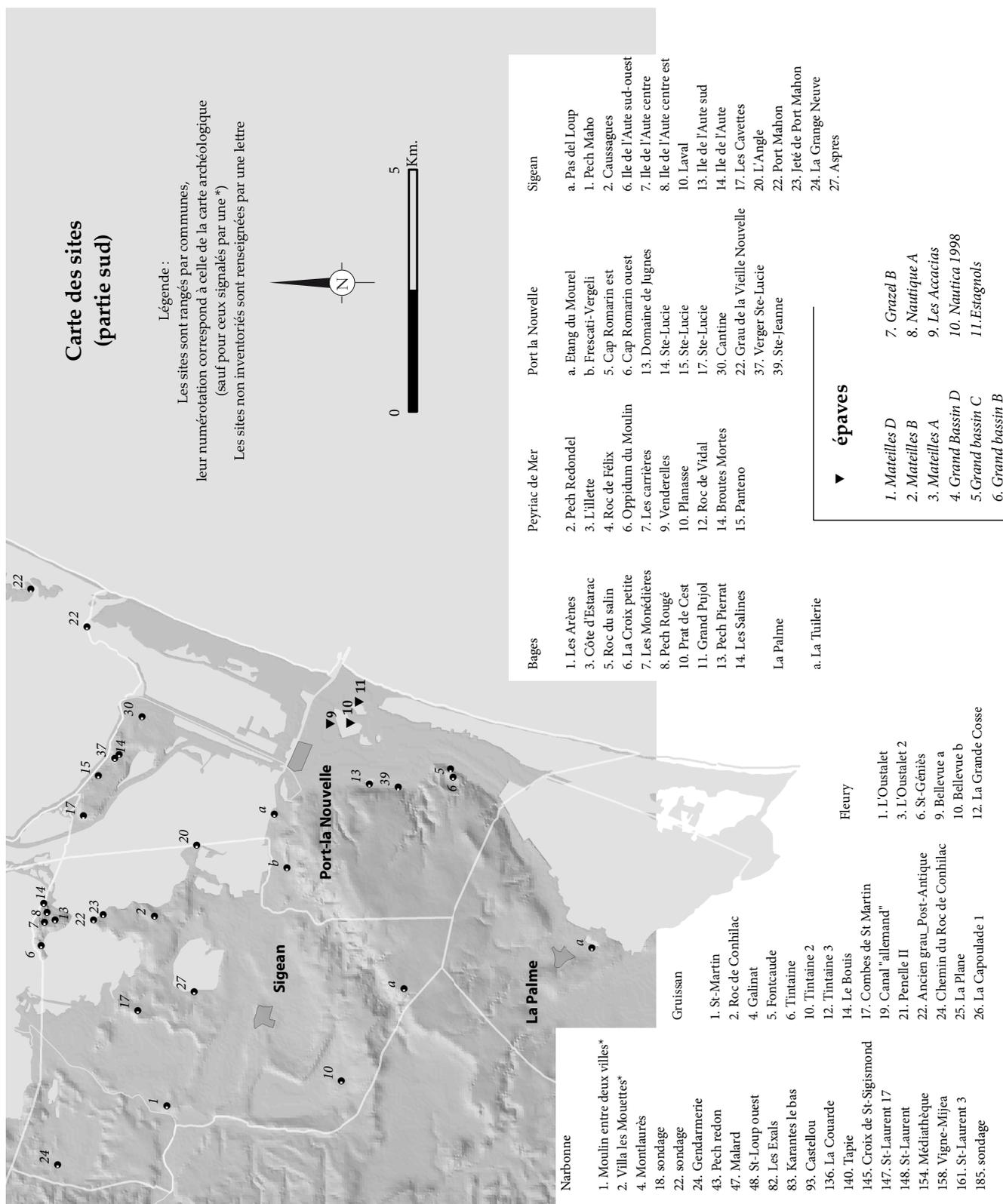


Fig. 10 : Carte des principaux sites mentionnés autour des étangs narbonnais (J. Cavero d'après la Carte Archéologique Nationale).



des environs de Narbonne, les bords d'amphores italiques ont été systématiquement étudiés. Correspondent-ils à un moment précis ou à un phénomène qui se prolonge sur de nombreuses décennies ? La tendance typologique des bords recueillis pourrait témoigner d'un phénomène précoce, au II<sup>e</sup> s. av. n. è., important et n'ayant duré que quelques années. Il ne s'agit là que d'une première constatation sans perdre de vue combien l'échantillonnage est encore trop réduit pour véritablement proposer des hypothèses.

Pour le secteur correspondant au littoral, la puissance du phénomène d'épandage pourrait masquer des petits habitats de cette période, habitats de 100 à 200 m<sup>2</sup> comme on en connaît de très nombreux en Roussillon et dans l'Aude. La question des sites datés des II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. av. n. è. reste largement ouverte car pour l'instant aucun n'a fait l'objet d'une fouille, exceptée une fosse de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è. sur la commune de Montredon-des-Corbières (Courrent *et al.* 2003). Dans la zone littorale, des sites bien caractérisés par une concentration nette d'artefacts sont connus et ont longtemps été considérés comme des débarcadères comme l'île de l'Aute, l'Illette et Sainte-Lucie.

**L'île de l'Aute** à Sigean (fig. 10, n°6-8) par sa situation géographique au milieu des étangs de Bages et de Sigean, constituait un de ces candidats pour accueillir des activités portuaires (fig. 11). Le potentiel archéologique de l'île de l'Aute est souligné pour la première fois en 1910 par H. Rouzaud (H. Rouzaud, Cahiers I, fol. 266, 16.06.1910). En 1947, à l'emplacement de ces

premières découvertes furent implantés deux sondages (Guy 1955b : 71). Ils ont révélé « deux systèmes d'habitats dont le plus évolué est bâti avec des murs en pierres sèches, la période de fréquentation de ce site s'étalant du III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ». Ce gisement, interprété dans un premier temps comme débarcadère, correspondrait, d'après Y. Solier, à des habitats de pêcheurs (Solier et coll. 1981 : 255, note 329). La révision que nous avons pu faire du matériel a montré l'importance du mobilier du I<sup>er</sup> s. av. n. è. : céramiques non tournées, grises, fines dites celtiques, campaniennes A et B et une amphore à pâte à dégraissants volcaniques portant comme estampille un caducée. Aucune concentration de mobilier particulier n'a été vue. Ce type de découverte de petits habitats des II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. av. n. è. n'est pas rare autour des étangs et est également signalé sur l'îlot Mouisset (renseignements Y. Solier) et sur les communes de Bages et Peyriac-de-Mer (CAG 11/1 d'après informations H. Barboueau).

Quant au site de **l'Illette** à Peyriac-de-Mer (fig. 10, n°3 ; fig. 12), proche de l'étang, il pourrait être lié à une activité spécifique. Ce gisement a été découvert en 1957 au cours d'un défonçage de la « vigne Pradviel » : « Trois foyers, à 1 mètre de profondeur, étaient constitués par des fosses circulaires (0,35 m de diamètre, 0,30 m de profondeur) remplies de cendres et de charbons ; ils étaient délimités par 5 dalles placées horizontalement. Le dépôt voisin contenait des rebus industriels (cou-

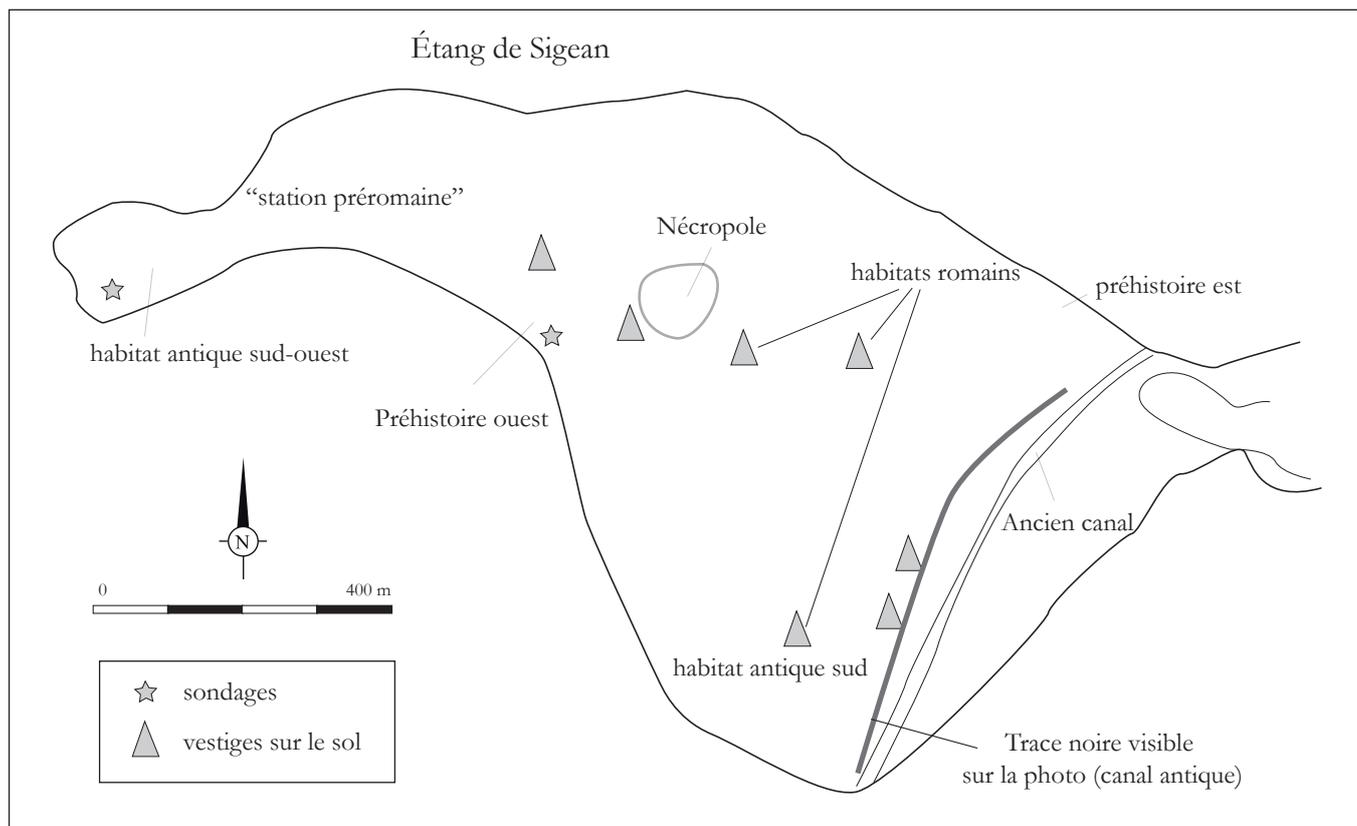


Fig. 11 : Plan de l'île de l'Aute (d'après M. Guy).

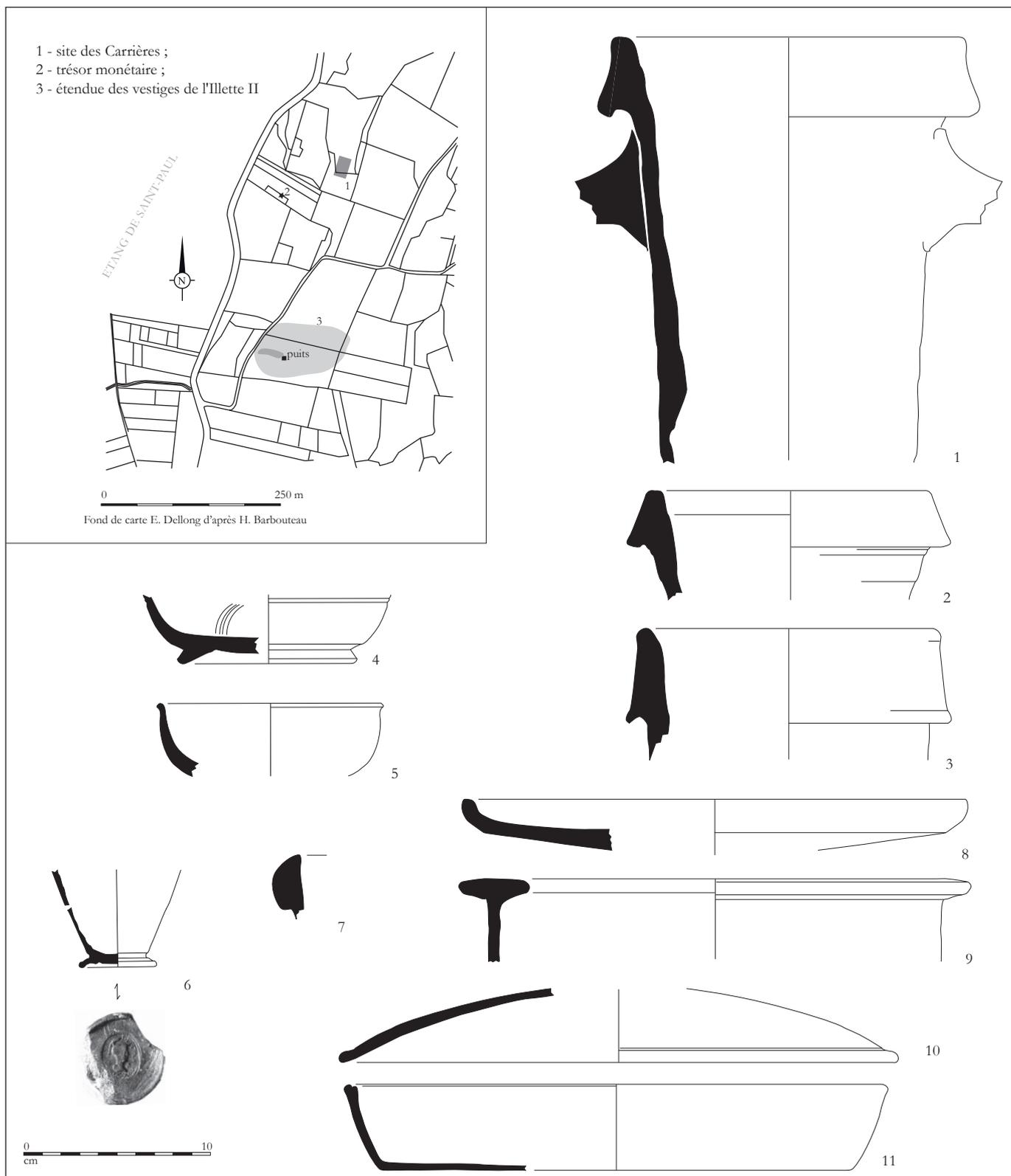


Fig. 12 : Plan et mobilier du site de l'Illette (dessins C. Sanchez).

lées de bronze, scories de fer, débris de plomb). On est donc vraisemblablement en présence d'une petite fonderie. [...] Parmi les autres trouvailles, on signale des monnaies (un petit bronze de Marseille, III<sup>e</sup> s. av. J.- C.; un bronze de *Kaiantolos*, fin du II<sup>e</sup> s. av. J.- C. ; une fausse monnaie en plomb imitant un denier de la République romaine, frappée par *L. Cosconius*, un scarabée égyptien en pâte bleue, orné de deux animaux (lion et antilope ?). » (Gallia 1962 : 618). En 1986, H. Barboteau a pu constater à l'Illette, « à la suite d'un labour profond de la parcelle 688, que le gisement se prolongeait largement dans cette dernière ». Ce site a révélé un mobilier datable de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è. comprenant un peu moins de mille tessons (976 fragments) que nous avons étudiés (Sanchez 2009). Pour Y. Solier, le débarcadère de Berrière serait utilisé par ce site (Solier et coll. 1981 : 259).

La principale spécificité de ce site repose sur la forte représentativité du mobilier italique et notamment des urnes à bord en amande (COM-IT1B) et sur une importante activité liée au travail du fer. Au sein même de la vaisselle culinaire, les importations italiques sont fortement représentées et soulèvent la question de l'origine des occupants. Les communes italiques sont typiques des productions du Latium tandis qu'un gobelet à parois fines et vernis noir avec l'estampille de Minerve et le nom de *Rullius* (fig. 12, n°6) sous le fond relève des productions du Samnium. L'ensemble est assez homogène, avec du mobilier rarement attesté et quantitativement assez important pour être considéré comme un site de référence du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Le site de l'Illette livre donc des données exploitables pour une période encore mal représentée pour le Narbonnais. Trois monnaies ont été découvertes (informations H. Barboteau) : un bronze de Marseille au taureau cornupète du III<sup>e</sup> s. av. n. è., une monnaie en bronze avec à l'avant la tête d'Héraclès et au revers un lion courant à droite avec la légende *Kaiantolos Basileus*. Cette dernière peut être datée du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Enfin une monnaie en plomb imitant un denier de la République frappé en 92 av. n. è. : à l'avant, on peut lire *L. Cosco. M. F. X (Lucius Cosconius, Marcus filius, 10 as)* et au revers, à l'exergue du roi Bituit conduisant un bige, *L. Lic. Cn Dom. (Lucius Licinius Cneus Domitius)*. Un objet rarissime est également à signaler, un scarabée en pâte de verre sur lequel est gravée une scène animale. Ce scarabée est percé longitudinalement et mesure 14 mm sur 11 mm pour une épaisseur de 7 mm.

La vocation commerciale du lieu est appuyée par la mise au jour en 1916, à une cinquantaine de mètres des « carrières », d'un trésor monétaire de 100 deniers et 17 demi-deniers (3) conservé dans un vase en terre, daté entre la fin du III<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (Rouzaud 1921). En effet, la thésaurisation peut être liée à une activité commerciale. Ce type de découverte trouve par exemple un parallèle dans la zone portuaire de *Lattara* où a été également découvert un trésor monétaire (Py 2006). Ce site de l'Illette occupe une place privilégiée dans la compréhension des liens entre le système portuaire et les établissements littoraux bordant les étangs narbonnais.

L'île **Sainte-Lucie** (Port-la-Nouvelle) a été considérée par H. Rouzaud comme l'un des sites majeurs dans le système portuaire : sa situation géographique privilégiée, à l'entrée des étangs en faisait un candidat idéal pour le débarquement des marchandises de haute mer sur des allèges. Quand M. Guy reprend le dossier pour sa synthèse de 1955, il prend en compte le « canal des Romains » (fig. 13), dont l'origine est maintenant attribuée à l'époque moderne, des habitats gallo-romains et des carrières d'extraction de pierres dont certaines pourraient être antiques. C'est au centre de l'île, au-dessus d'une crique très marquée qu'ont été repérés des vestiges attribués par H. Rouzaud au grand port préromain de Narbonne (Rouzaud 1914 : 28). Pour M. Guy, il s'agit d'un habitat (Guy 1955a : 224). Un autre établissement, proche du domaine actuel, est également signalé. L'occupation antique de Sainte-Lucie semble liée à l'exploitation des carrières de calcaire coquiller (fig. 14), très utilisé dans les constructions de la région de Narbonne mais il est possible que cette île de 200 ha ait pu abriter des *villae*. Pour un bilan des dernières découvertes sur cette île, nous renvoyons aux travaux de P. Rouquette présentés dans ce volume.

Aucune concentration de mobilier attestant de transbordements n'a été repérée autour de l'île. Il semble aujourd'hui que l'hypothèse d'un débarcadère avancé dans les étangs pour le transbordement des marchandises à Sainte-Lucie soit abandonnée.

De nombreux autres sites de la période tardo-républicaine ont été signalés par Y. Solier ou H. Barboteau sur les communes de Bages, Sigean ou Peyriac-de-Mer. L'exploitation des zones littorales liée au développement économique est sans doute à l'origine de ces changements dans l'occupation du sol. L'époque républicaine est marquée par l'apparition d'un réseau de sites de petites dimensions autour du littoral. Des sites plus importants se développent près des axes de circulation. Bien qu'éloigné de la zone des étangs, le site de **Pech Redondel** (Peyriac-de-Mer, site n°2) illustre bien la question de ces sites précoces. Située autour d'un chemin ancien dit des Charbonniers qui constitue un axe de circulation important, la parcelle prospectée a une position dominante dans le paysage encadré au sud par le ruisseau de Mont-Feigné et à l'ouest par le massif de Pech Redondel (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 74-75). Ce chemin, connu sous le nom de *nova via mercaderia* d'après l'acte de donation de la vicomtesse Ermengarde en 1157, pourrait être un axe antique correspondant à la cadastration Narbonne E (Perez 1995 : 110). Le site de Pech Redondel se caractérise par trois concentrations nettement localisées. Le pointage de tous les artefacts au réel nous a permis de délimiter un secteur à forte concentration d'amphores italiques couvrant une surface de 336 m<sup>2</sup>. Une autre concentration se caractérise par des amphores italiques, quelques amphores tarraconaises et des *tegulae* sur près de 6500 m<sup>2</sup>. L'investissement sur les parcelles accessibles autour du site a permis de cerner une autre concentration à l'ouest, elle aussi caractérisée par d'abondants fragments d'amphores italiques et de *tegulae* sur 250 m<sup>2</sup>. Des



Fig. 13 : Le « canal des romains » à Port-la-Nouvelle (photographie D. Moulis).

fragments de blocs calcaires témoignent de la destruction de murs. Un élément d'architecture sculpté a également été découvert. Il s'agit probablement d'un fragment de la partie haute d'un autel en pierre calcaire (*pulvinarium*). Les éléments de datation sont essentiellement les amphores italiques et tarraco-naises avec une nette prédominance des premières. Le manque de céramiques fines ne permet pas de dater avec précision. La chronologie du site se situe donc entre la première moitié du Ier s. av. n. è. jusqu'aux premières décennies du Ier s. de n. è.

Entre Bages et Peyriac-de-Mer, les travaux d'H. Barbotteau ont permis d'établir une carte de répartition de ces sites des IIe/Ier s. av. n. è. comme **La Croix-Petite**, **Le Clozel** et **Le Puits** (1800 m<sup>2</sup>), **Pech Rougé**, **Grand Pujol**, **Pech Pierrat**, **Roc du Salin** (Bages). Un site comme La Table à Bages correspond à une carrière de pierres. Quant à l'**îlot Pujol**, il avait été considéré au même titre que l'île Sainte-Lucie comme un débarcadère préromain par H. Rouzaud. Y. Solier met cet îlot en relation avec des salines (Solier et coll. 1981 : 254). Même si ce phénomène de petits habitats tardo-républicains n'est pas une originalité, l'hypothèse qu'un certain nombre de ces établisse-



Fig. 14 : Les carrières de calcaire de l'île Sainte-Lucie (photographie D. Moulis).

ments soient liés à l'essor de l'exploitation du sel nous semble pouvoir être spécifique à une zone littorale. C'est effectivement à cette période que le commerce du sel semble se développer. Les recherches sur la côte atlantique montrent bien que, durant les IIe et Ier s. av. n. è., le littoral est fortement occupé par des petites installations produisant du sel. Elles disparaîtront avec la romanisation. Plus facile à mettre en évidence dans des régions qui utilisent les augets, l'exploitation des salines reste une question ouverte pour nos régions méditerranéennes. Le site de l'Illette, avec la découverte d'un trésor monétaire, la grande quantité d'importations italiques et de mobilier métallique, se présente comme un site remarquable : son statut reste à définir mais sa situation dominante sur une zone où le sel se forme naturellement et proche de la découverte de l'épithaphe du *salinator* (*C.I.L.*, XII, 5360 ; Gayraud 1981 : 543-545) laisse envisager une relation avec cette activité (fig. 19). Cette hypothèse de relation avec l'exploitation du sel avait été proposée par F. Benoit (Benoit 1967 : 204) pour expliquer le dépôt de monnaies républicaines trouvé au sud du site des Carrières (Courrent, Hélène 1935 : 77).

Les sites de moyenne dimension des IIe/Ier s. av. n. è. semblent contrôler des zones de passage ou d'exploitation. Le site de **Cap Romarin** (P. Rouquette, dans ce volume) domine le complexe lagunaire dans la zone de Port-la-Nouvelle. La plupart n'ont pas perduré au-delà du changement d'ère. Les petits établissements sont plutôt liés à l'exploitation des ressources maritimes qui les font qualifier « d'habitats » de pêcheurs.

La question de la date de l'installation des premières structures portuaires romaines est largement ouverte. Durant le Ier s. av. n. è., le déchargement pouvait se faire comme pour Rome à cette même période, en mer : les bateaux de fort tonnage transféraient leurs marchandises sur des allèges qui remontaient ensuite le fleuve (Reddé, Golvin 2005). Ces bateaux passaient-ils les graus pour faire ces manipulations dans les

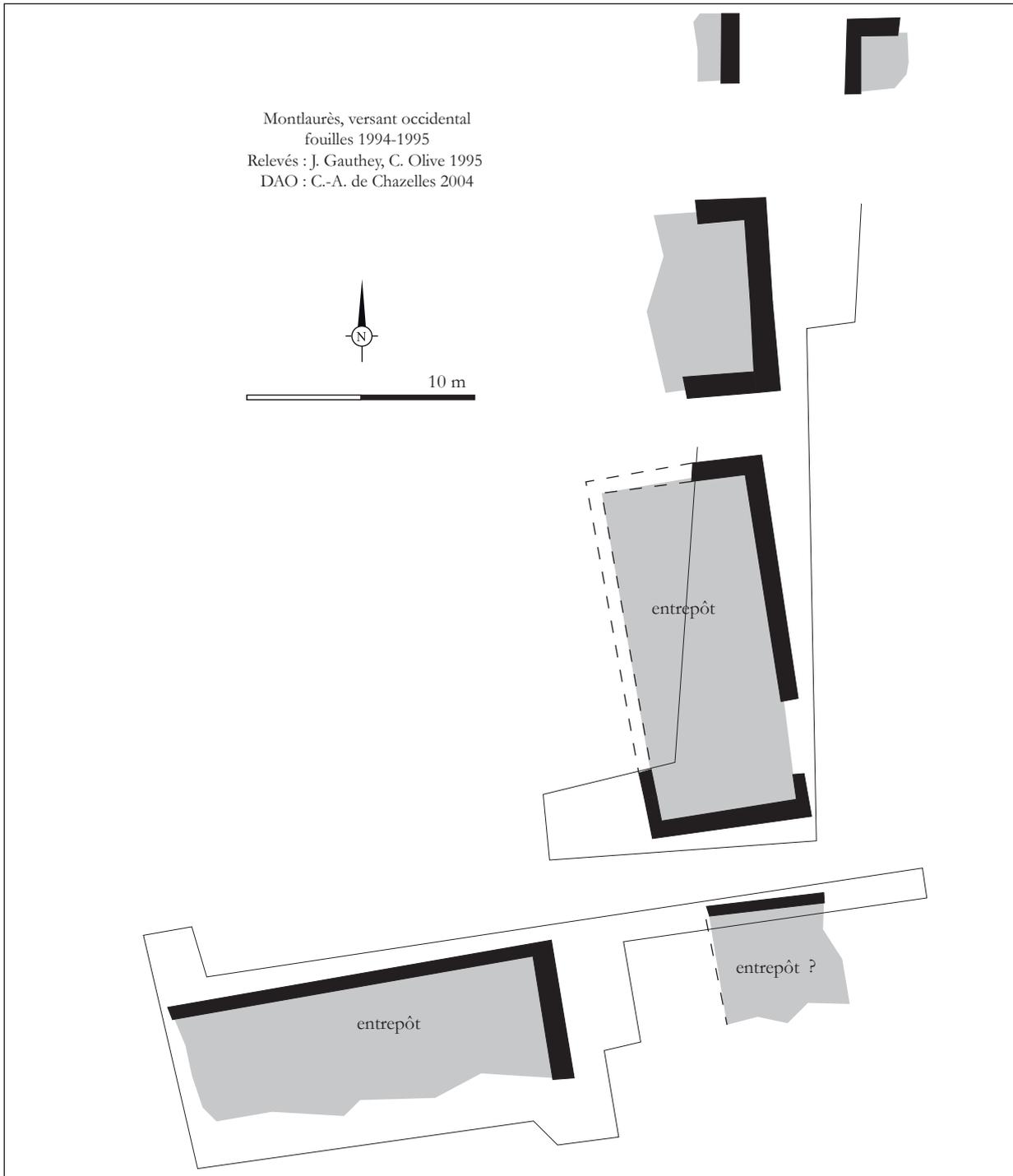


Fig. 15 : Plan des entrepôts de l'oppidum de Montlaurès, Narbonne (relevés J. Gauthey, C.- A. de Chazelles).

étangs ? Les travaux d'Antéas ont démontré une fréquentation à Port-la-Nautique dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. n. è., suivie d'un hiatus. Montlaurès, bordé par le fleuve reste-t-il le lieu commercial de *Narbo Martius* durant les premiers temps de la colonie ? Cet oppidum précédant Narbonne reste occupé jusqu'au milieu du

I<sup>er</sup> s. av. n. è. et y ont été repérés de grands entrepôts (fig. 15). Dans l'état actuel de nos connaissances, seul Montlaurès possède des structures collectives de stockage pour l'époque tar-do-républicaine (Sanchez 2009 : 260). Dans le secteur de la Gendarmerie à Narbonne, la concentration de mobilier de la

seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è., proche du fleuve, laisse également penser à l'existence d'une zone de commerce importante au croisé de la voie d'Aquitaine et d'un ancien tracé de la voie Domitienne (fig. 10) (Sanchez 2003 : 171-202).

Il est possible, qu'aux premiers temps de la colonie, l'accès à un port urbain ait été facilité par le creusement d'un canal artificiel (Ambert, dans ce volume) permettant une remontée directe jusqu'en ville. Pour les bateaux de fort tonnage comme la Madrague de Giens, des zones de déchargements à l'entrée des étangs ne sont pas exclues. Cependant, la découverte par A. Bouscaras de l'ancre de la Nautique démontrerait que ces derniers pouvaient manœuvrer dans les étangs au I<sup>er</sup> s. de. n. è.

### 3. LES SITES DE BORD D'ÉTANG DU HAUT-EMPIRE

À partir du Haut-Empire, on observe une nouvelle répartition de l'habitat, marquée par l'abandon de la plupart des petits sites évoqués précédemment au profit d'installations mieux caractérisées. Nous considérons dans ce chapitre les sites que nous n'avons pas classés en probables *villae maritimae* mais simplement en habitats ou *villae* côtières.

Situé sur un promontoire, le site du **Castellas/Les Arènes** au nord de Bages (site n°1) fut signalé en 1986 par Mr Cas-

taings mais était déjà connu : différents travaux avaient mis au jour des restes d'un appontement en bois enfoncés à 2,50 m de profondeur. Le site proche des Pesquis est considéré par Y. Solier comme « desserte » du Castellas (Solier et coll. 1981 : 259). Comme pour la *villa* de l'Oustalet, le site des Arènes présente une position surélevée encerclée par un mur en petit appareil régulier consolidé par des contreforts (fig. 16). Y. Solier (Solier 1970 : 110) décrit précisément des vestiges encore visibles formant un plan rectangulaire : sur 8,20 m de long, on peut suivre cette construction conservée sur 1,20 m de haut. Au Nord, les assises inférieures peuvent être suivies sur 13 m de long. Ces murs délimitent encore aujourd'hui un terre-plein et forment un ensemble exceptionnellement bien conservé (fig. 16). Le mobilier découvert (tesselles de mosaïques, enduits peints, marbre, sigillées et céramiques africaines de cuisine) permet de définir ce site comme un petit habitat luxueux en bord d'étang équipé d'un débarcadère durant le Haut-Empire et peut-être jusqu'à l'Antiquité tardive (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 68-69).

Le site des **Monédières** (Bages, site n°7) est également décrit par Mr Castaings dans les années 1970. Des interventions sur ce site avaient mis en évidence plusieurs constructions et notamment un angle de bassin en mortier de tuileaux. Le fait que ce revêtement de tuileau soit aussi extérieur laissait pen-

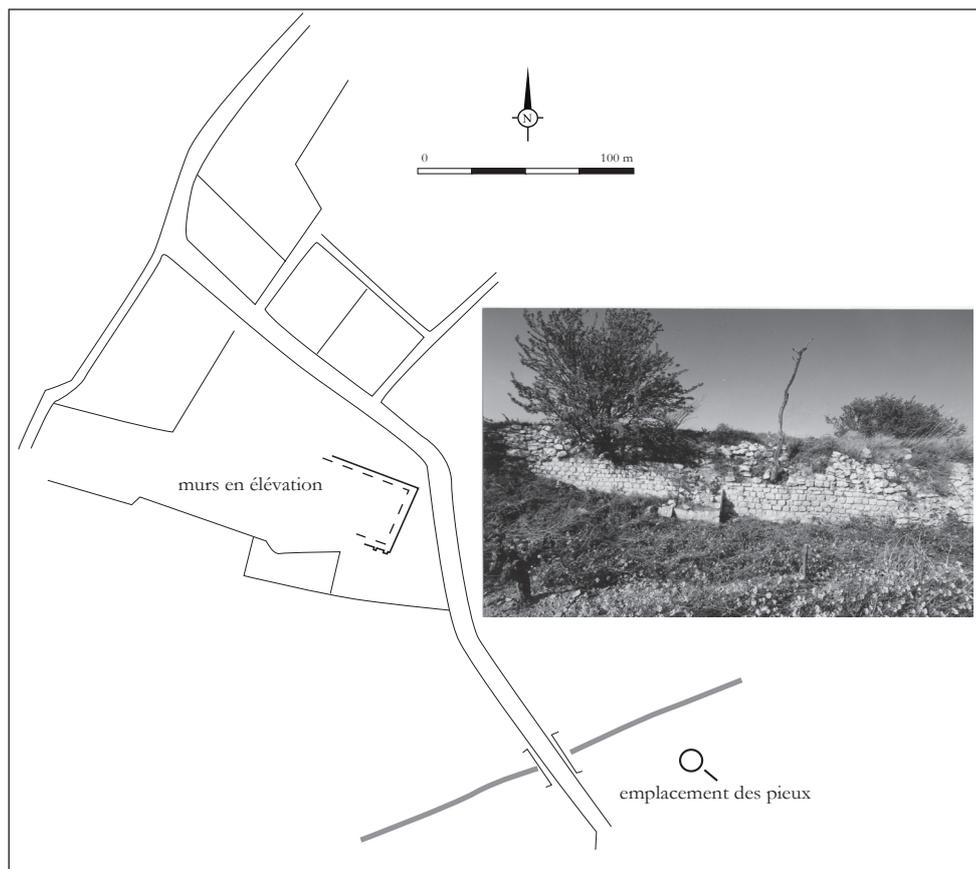


Fig. 16 : Le site des Monédières/Castellas (Bages) et photographie du mur sud (D. Moulis).

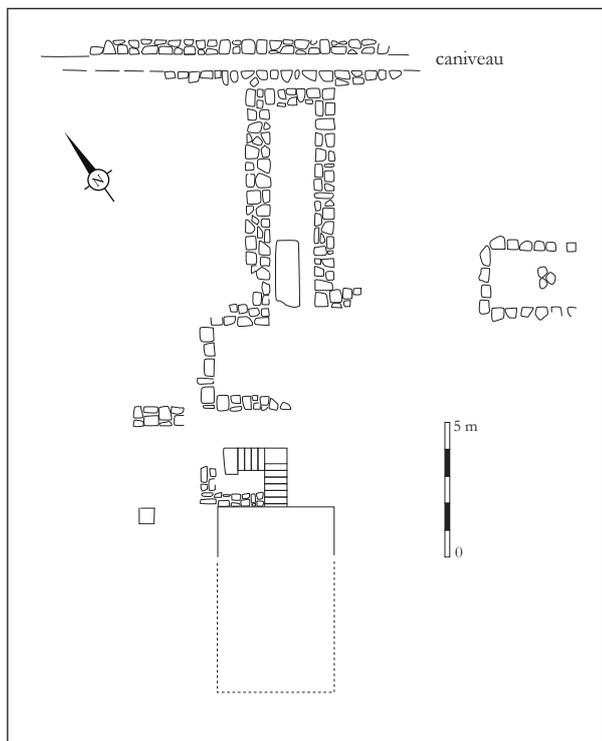


Fig. 17 : Le site des Carrières à Peyriac-de-Mer (DAO C. Sanchez d'après plans de fouilles Y. Solier, H. Barbotteau et J.- M. Mascla).

ser que des plaques décoratives étaient présentes, hypothèse appuyée par les fragments de marbre trouvés à proximité. L'auteur signale également la découverte de fragments de campanienne. Le bassin, encore visible aujourd'hui, pourrait être une citerne. Cette *villa* semble occupée du Ier au IVe s. de n. è.

Une « cave-entrepôt » datée du changement d'ère a également été dégagée au lieu-dit **Les Carrières** commune de Peyriac-de-mer (Peyriac, site n°7), à 9 km au sud de Narbonne. Le site, signalé par H. Fabre, a fait l'objet de diverses campagnes de fouilles en 1982 (Solier *et al.* 1982), puis en 1988 et 1990 par Y. Solier, J.-M. Mascla et H. Barbotteau (Solier, Mascla 1986 ; Solier *et al.* 1987 ; Solier *et al.* 1988). Les vestiges dégagés correspondent à deux pièces d'habitation, un caniveau, un couloir et une cave. Le caniveau, orienté vers l'étang, est dégagé sur une longueur de 17 m. De section quadrangulaire, il mesure 0,50 m de large pour une hauteur conservée de 0,30 m (fig. 17). Il est constitué de moellons de petites dimensions liés à la chaux. Le couloir, étroit de 1,80 m, est perpendiculaire à la canalisation et communique au sud avec une case de 2,60 m de large mais de longueur inconnue. Une autre pièce, large de 2,20 m, se trouve à l'est ; elle est construite avec des moellons grossièrement équarris qui diffèrent du soin apporté aux murs de la cave située au sud. Le dégagement de cette cave a mis en évidence un escalier bien conservé possédant neuf marches. Les parois sont construites avec soin à l'aide de petits moellons ou parfois le substrat est taillé pour constituer une partie de l'élévation. Deux états sont

attestés. Le premier se caractérise par une construction faite de moellons taillés et agencés sur des lits réguliers de 12 cm, liés au mortier et recouverts d'un enduit lissé, en grande partie disparu. Pour le mur est, six grands blocs (0,16 x 0,13 x 0,14 m), dont le premier est encoché (0,96 x 0,30 x 0,63 m) probablement pour le maintien de poutres, sont superposés. La symétrie avec le mur ouest a sans doute existé, mais est aujourd'hui disparue. Le second état est mis en évidence par les deux assises supérieures aux blocs inégaux mal ajustés. Ces murs ont servi de fondation à un nouveau bâtiment contemporain des pièces d'habitation précédemment décrites. L'analyse stratigraphique du comblement de la « cave » montre son utilisation comme dépotoir domestique mais aussi comme habitat temporaire. La durée d'occupation couvre une période comprise entre la fin du Ier s. av. n. è. et la fin du Ier s. de n. è. L'interprétation de cette structure est délicate, mais elle correspondrait, selon les fouilleurs, à une « cave-entrepôt » peut-être liée à une fonction commerciale de l'établissement. Les dimensions de cette cave sont importantes : 7 sur 4 m. Dans le comblement de la cave, des marques sur *tegulae* T. FAD. LICI (fig. 18) sont attestées pour les périodes 3 et 4 (30/80 de n. è.) (Sanchez 2006) et se retrouvent également sur le site de l'île Saint-Martin à Gruissan (Sanchez *et al.* 2000). G. Fédière signale une trentaine de lieux de découverte de cette marque (Sabrié 2004 : 247). S'agit-il des membres de la célèbre *gens* FADIA, dans laquelle *Sextius Fadius Secundus Musa* est considéré comme naviculaire, à cause des *tituli* sur amphores à son nom trouvés au *Monte Testaccio* (Gayraud 1981 : 342 et 532) ? Pour l'instant, en l'absence d'associations d'une inscription sur jas d'ancre et de marques, cette hypothèse ne peut être confirmée.

Le site du **Bouis** (Gruissan, fig. 10, n°26), proche de Tintaine, se trouve également face aux étangs. Les prospections de M. Guy et R. Sabrié ont permis de délimiter une surface d'1,25 ha (Solier et coll. 1981 : 15). Le mobilier observé donne une chronologie comprise entre la fin du Ier s. av. et le Ve s. de n. è.

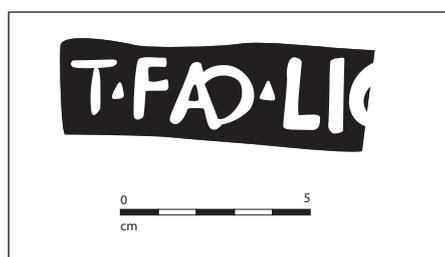


Fig. 18 : Estampille T. FAD. LICI sur *tegula* trouvée aux carrières à Peyriac-de-Mer (dessin H. Fabre, C. Sanchez).

Découvert par J.- C. Roux, le site de **Capoulade** (Gruissan) est de petite dimension. Il a livré de nombreux enduits peints dans un bon état de conservation. La présence d'amphores de Tarraconaise et de sigillées sud-gauloises permet de dater ce site du Ier s. de n. è. Ce site se caractérise par des dimensions modestes malgré le caractère luxueux des vestiges.



Fig. 19 : Stèle du *Salinator* conservée au musée de Narbonne.  
Dimensions : 0,50 x 0,80 m (photographie D. Moulis).

Sur Gruissan, un autre site mériterait une certaine attention : **Fontcaude** (n°5). Cet établissement antique a été prospecté en 1991 par R. Sabrié qui a proposé une occupation au cours des Ier/IIe s. de n. è. (Sabrié 1991).

Dès 1911, H. Rouzaud signale des découvertes au **Domaine de l'Évêque** (Gruissan, site n°17 ?), à l'est de l'île Saint-Martin. Les prospections menées à proximité du domaine de l'Évêque, sur le terroir de la Plane (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 60-62), montrent la présence d'artefacts, notamment des fragments d'amphores italiques mais également du mobilier du Ier s. de n. è. La présence de grands blocs en limite du rivage pouvait laisser supposer un débarcadère à cet endroit (fig. 21). Les prospections géophysiques réalisées par les sociétés Soso et Abatanos en 2007 ont montré que ces blocs étaient isolés. Pourtant, cette zone pourrait correspondre à un petit débarcadère privé lié à un site anciennement délimité proche du domaine.

D'autres sites, au contact de l'étang, ont été interprétés comme des zones de débarcadère : c'est le cas du **Roc de Felix** (Solier 1961) ou du **plan de l'Île** (Falguéra 1994 : 135-136) mais la plupart de ces sites pourraient être liés à l'exploitation des ressources maritimes. Dans de nombreux cas, des bassins sont signalés : sont-ils liés à du stockage ou à la transformation des ressources (viviers, fabrication de saumures) ? Ils semblent être trop isolés pour l'affirmer. Aux **Exals, Karantes-le-Bas** (CAG 11/1 : 518), R. Sabrié signale des vestiges sur 300/500 m<sup>2</sup> (sigillées, amphores, *tegulae*, *dolia*, *opus spicatum*, et peut-être dérivées de sigillées paléochrétiennes), avec un bassin rectangulaire de 4 x 2 m, enduit de mortier de tuileau. À Karantes, les vestiges de deux murs antiques sont interprétés par Raymond Sabrié comme un petit débarcadère. À Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle), un site proche d'une source couvre environ 7000 m<sup>2</sup>. Un bâtiment de 200 m<sup>2</sup>, contre une colline qui l'a protégé, est encore visible. L'élévation conservée atteint 3,65 m de haut. Le bâtiment est divisé en quatre espaces avec un accès par un escalier. Proche de la lagune, ce site pourrait être en relation avec les salins, qui, d'après les recherches de P. Rouquette sont orientés selon le cadastre Narbonne B. La relation

de ces sites avec l'exploitation du sel est également signalée au lieu-dit l'Estarac, sur la commune de Bages avec l'épithaphe des affranchis *L. Salonius Buccio* et *L. Salonius Hilarus*, qualifiés de *salinator*, sauniers *V(ivus) L. Salonius L.P.L(ibertus) / Buccio sibi et / (obito) L. Salonio L.P.L(iberto) / Hilaro salinatori* (C.I.L., XII, 5360 ; P.V du 1<sup>o</sup> juillet 1864 : 224 ; Gayraud 1981 : 543-545) (fig. 19). Au lieu-dit **La Grande Cosse** (fig. 10, n°12), sur la commune de Fleury-d'Aude, R. Sabrié signale en 1993 des vestiges archéologiques. Le site est alors interprété comme débarcadère préromain. Les seuls éléments « anciens » correspondent à des campaniennes et une monnaie de Locres du IIIe s. av. n. è., le reste du matériel étant essentiellement romain. Sa situation géographique pose des problèmes d'interprétation car il se situait, dans l'Antiquité, au milieu de l'étang de Vendres. Le rôle de cet étang entre Narbonne et Béziers a dû être important pour l'exploitation des ressources, notamment conchylicoles. On ne peut donc s'empêcher de faire le rapprochement avec le texte d'Ausone, évoquant les huîtres que Narbonne engraisse *ad Veneris* (Ausone à Paulus, Lettre 9). Ausone évoquait-il l'étang de Vendres au Nord de Narbonne ? C'est fort probable d'autant que l'exploitation des coquillages a bien été mise en évidence dans les étangs de Bages et Sigean à Port-la-Nautique (Bardot, dans ce volume).

Ainsi, parmi l'occupation de bord d'étang, on peut distinguer des *villae* de dimensions assez modestes, c'est-à-dire autour de 2000 m<sup>2</sup> (Les Carrières, Les Monédières, le Périé, la Croix petite) et des établissements de 300 à 500 m<sup>2</sup> pouvant être des lieux d'exploitation des ressources des étangs (sel, coquillages...).

#### 4. UN SITE DE PRODUCTION D'AMPHORES : LE DEUME OU LA GRANGE NEUVE (SIGEAN)

Un atelier d'amphores gauloises et de céramiques communes à pâte claire est connu à **La Grange neuve**. Nous sommes à proximité de la voie Domitienne, aujourd'hui représentée par la RN9, et de l'étang de Bages/Sigean. Signalé et décrit par F. Laubenheimer (Laubenheimer 1985 : 117-120), cet atelier de potier est spécialisé dans la production d'amphores de type Gauloise 4. L'emprise du site se distingue de manière très nette sur le terrain (fig. 20), caractérisé par une abondance de débris céramiques mêlés à une terre cendreuse (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 70-71). Parmi ces débris céramiques, se trouvent quelques fragments de ratés de cuisson ainsi que des parois de fours. En dépit de l'abondance des fragments présents sur la parcelle, des concentrations de *tegulae* et d'amphores gauloises sont perceptibles. La céramique commune claire (production) est représentée par trois tâches bien délimitées, alors que la céramique commune oxydante, plus éparpillée, est moins abondante. Le mobilier récolté consiste essentiellement en fragments d'amphores gauloises (fig. 20) et quelques surcuits de *tegulae*. Des indices chronologiques nous sont fournis par la présence de sigillées sud-gauloises, de sigillées claire A et de céramiques africaines de cuisine attestant une fréquentation du

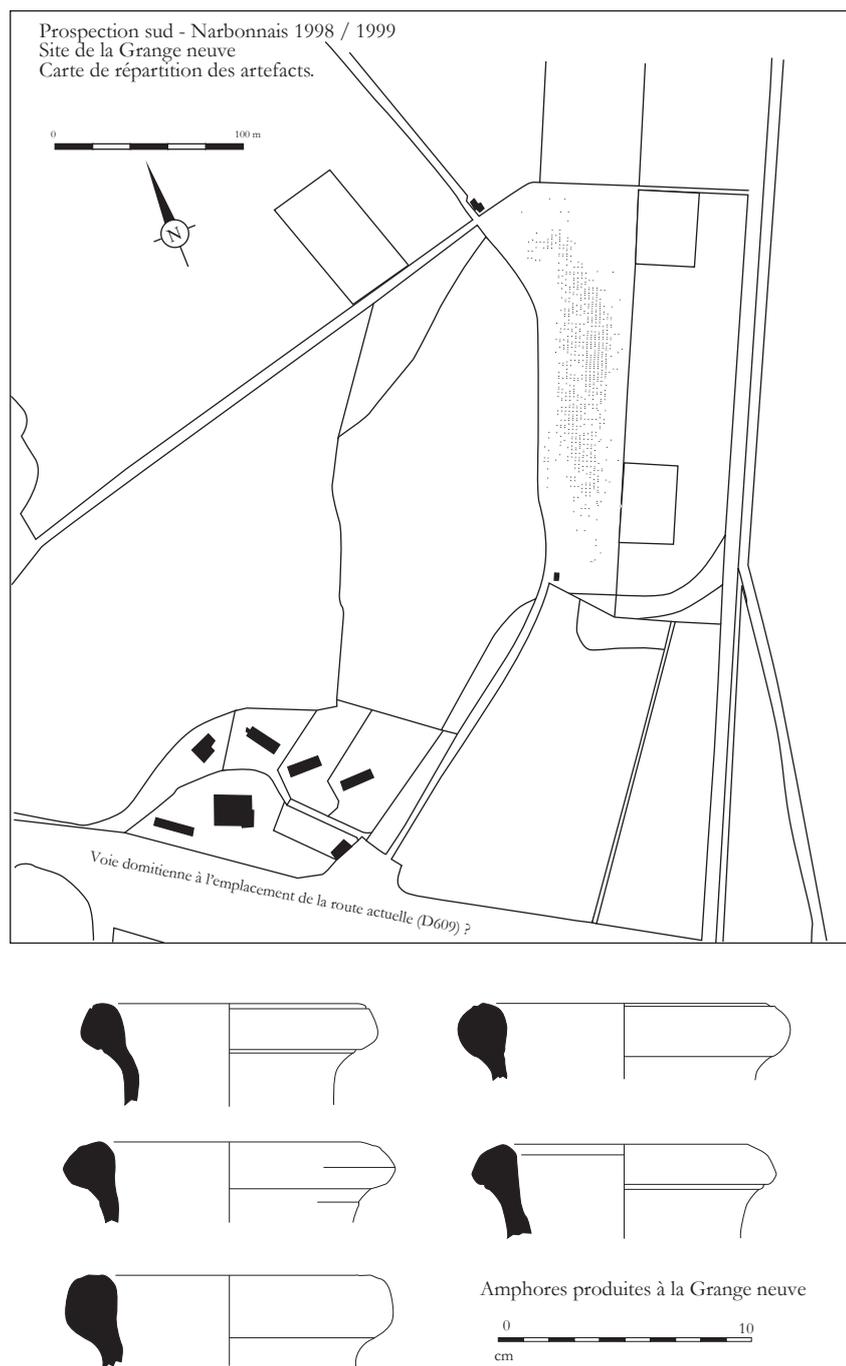


Fig. 20 : Le site de production d'amphores au lieu-dit Grange neuve à Sigean : répartition des artefacts et aperçu des formes d'amphores gauloises produites.

site entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. de n. è. Nous avons donc ici vraisemblablement un atelier de potiers actif entre le I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. de notre ère, spécialisé dans une production standardisée de matériel de stockage (amphores, amphorettes), et probablement de céramiques communes, voire de *tegulae*. Une anse d'amphore gauloise avec estampille est en cours d'étude par P. Abausit. Au-

cun élément ne nous permet de faire remonter la date de cet atelier avant le I<sup>er</sup> s. de n. è. mais en l'absence de fouilles, il n'est pas exclu qu'il puisse exister, comme à Sallèles d'Aude, une production de céramiques communes dès Auguste.

Faut-il mettre ce site en relation avec la *villa Anforarias* citée par les textes médiévaux, qui atteste la présence dans les environs d'exploitations salines au VIII<sup>e</sup> siècle ? En effet, un diplôme de donation carolingien mentionne les salines de la *villa Anforarias* et celles du lieu-dit *In Scalas*, le port de l'île Sainte-Lucie (Dupont 1958). Cet atelier de la Grange neuve, proche du littoral, n'est pas sans rappeler le site du Bourbou, à Mèze, où une production d'amphores gauloises 4 et de céramiques communes a été récemment mise en évidence (Pellecuer 2000). Cet atelier fonctionne-t-il également avec un domaine ou correspond-il à une nouvelle organisation des échanges ? En effet, le site portuaire de Port-la-Nautique est abandonné au moment où le commerce des amphores gauloises se développe : le Deume, au bord des étangs, correspondrait-il à une zone de (re)conditionnement ? L'exemple de Lattes où à proximité de la zone portuaire se trouvent des productions d'amphores gauloises pourrait être un élément supplémentaire pour cette hypothèse.

## 5. DES VILLAE MARITIMAE ?

Nous avons ici sélectionné les *villae* pour lesquelles la proximité du littoral, leur étendue et leur caractère luxueux peuvent laisser penser qu'il s'agit d'habitats spécifiques.

### 5.1. L'île Saint-Martin

Le site de l'île **Saint-Martin** fut interprété comme un possible avant-port de Narbonne (Guy 1955a : 237). L'utilisation complémentaire de la photo-interprétation et de la prospection archéologique a permis de délimiter l'emprise de ce site sur plus de 10000 m<sup>2</sup> (fig. 21). L'extension vers le ruisseau de Saint-Martin, à l'est, est confirmée par les prospections de surface qui ont livré de nombreux fragments de céramiques et de *dolia* mais aussi des tuiles surcuites, ainsi qu'un fragment de paroi de four dans l'angle nord-est de la parcelle (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 55-58). Plusieurs tuiles portent la marque *Fadii* qui se retrouve également sur d'autres sites littoraux.

À une quarantaine de mètres, vers le sud du site, sur une éminence, plusieurs bassins recouverts de mortier de tuileau sont toujours visibles, la route actuelle ayant coupé l'un d'entre eux. On peut donc supposer la présence d'environ quatre bassins de grande dimension, au moins 10 m de long pour 3 m de large pour le plus petit (réserve d'eau ?, viviers ?). À l'extrémité nord de ces vestiges, M. Guy aurait observé, ce qu'il qualifie de

« fonds de cabanes » avec quelques fragments de céramiques campaniennes et d'amphores italiques mais qui pourraient être des zones de carrières. M. Guy signalait aussi dans les parcelles en contrebas du domaine, des restes de fondations.

Une fouille programmée a permis de dégager sur un côté un bâtiment en grand appareil de 7,70 m pour une épaisseur de mur entre 0,70 et 0,80 m (Sanchez *et al.* 2000) (fig. 22). L'utili-

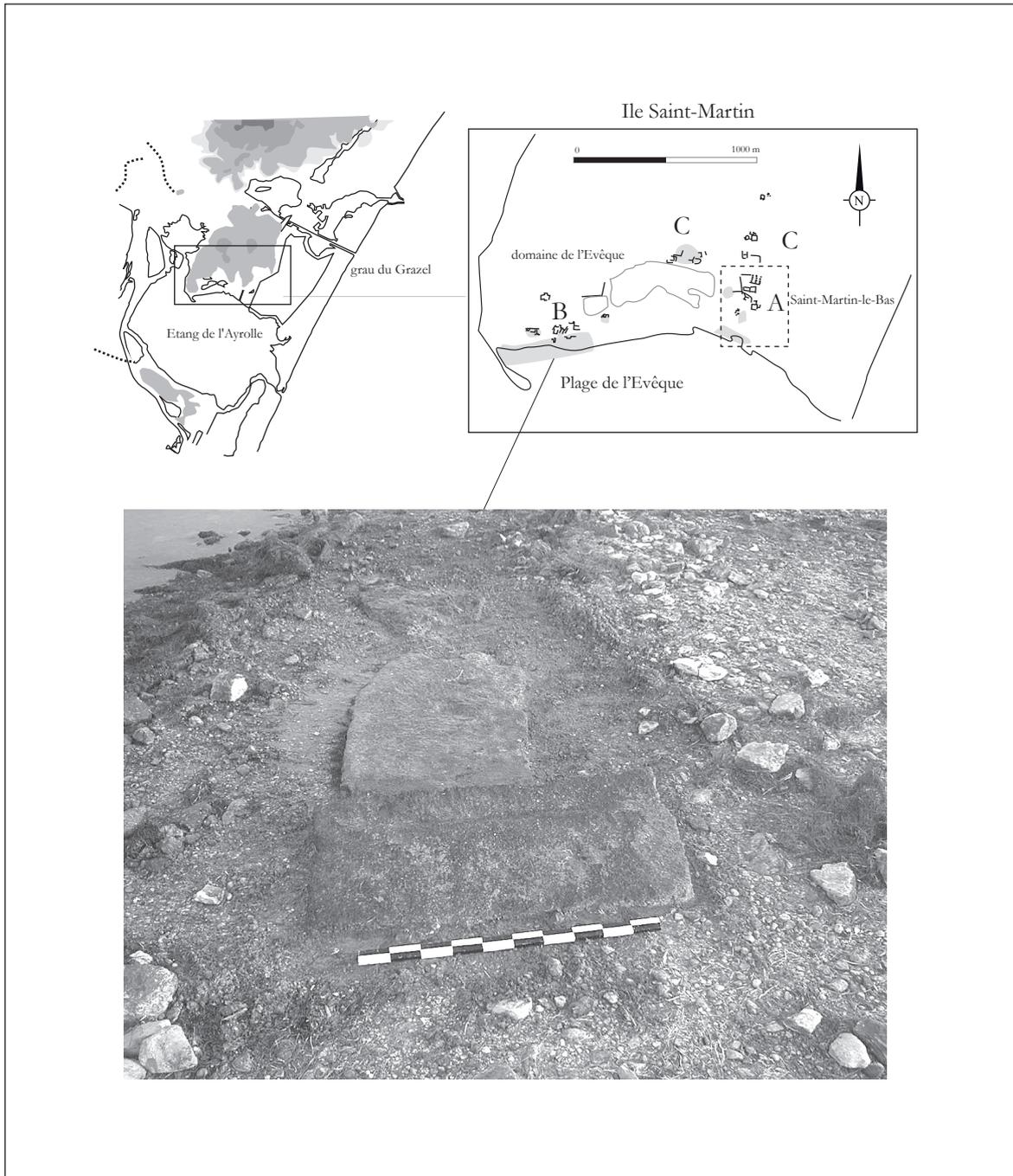


Fig. 21 : Vestiges isolés sur la plage de l'Évêque sur l'île Saint-Martin (Gruissan) (plan d'après Guy 1955 ; photo C. Sanchez).

sation du grand appareil reste exceptionnelle dans l'architecture privée. À Narbonne, il se retrouve essentiellement dans le domaine public, et notamment pour le bâtiment de Port-la-Nautique (Falguéra *et al.* 2003). L'île Saint-Martin a obligatoirement un débarcadère (plage de l'Évêque ?). Les prospections entre le site et le rivage montrent des aménagements dont la fonction n'est pas encore connue. En effet, les bassins et la zone d'habitation présentent des orientations différentes. Ces bassins semblent tournés vers le rivage puisque une zone vierge de tout vestige les sépare du site de l'île Saint-Martin. D'autre part, l'hypothèse qu'ils correspondent à des citernes ne peut en aucun cas s'appuyer sur l'absence d'eau potable puisqu'il existe dans la partie septentrionale du site un aven constituant une ressource en eau. De tels bassins, interprétés comme viviers appuieraient l'interprétation comme *villa maritima*. En effet, ces dernières possèdent souvent des piscines pour les poissons appréciés comme les anguilles. La présence d'un aven, au Nord du site, constitue également un argument en faveur d'une *villa maritima* puisque la grotte/nymphée fait également partie intégrante des lieux tout comme la vue privilégiée sur la mer (Hochkofler, Scariati 2003).

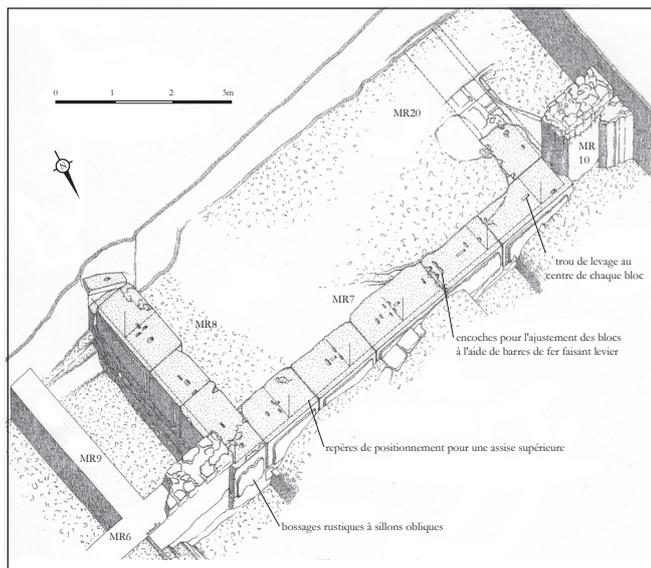


Fig. 22 : L'île Saint-Martin à Gruissan : plan du bâtiment en grand appareil (d'après Sanchez *et al.* 1999).

## 5.2. Caussagues

À **Caussagues**, sur la commune de Sigean (site n°2), un bâtiment quadrangulaire avec des séparations internes fouillé en 1951 par J. Compardou et Y. Solier rappelle le site de Sainte-Jeanne à Port-la-Nouvelle (voir contribution de P. Rouquette, même volume). Un égout dallé dans un couloir de 1,12 m sépare ce premier bâtiment – 7 m de large sur 8 m conservés – des pièces situées à l'est (fig. 23). Dans l'une d'elle, deux *dolia*

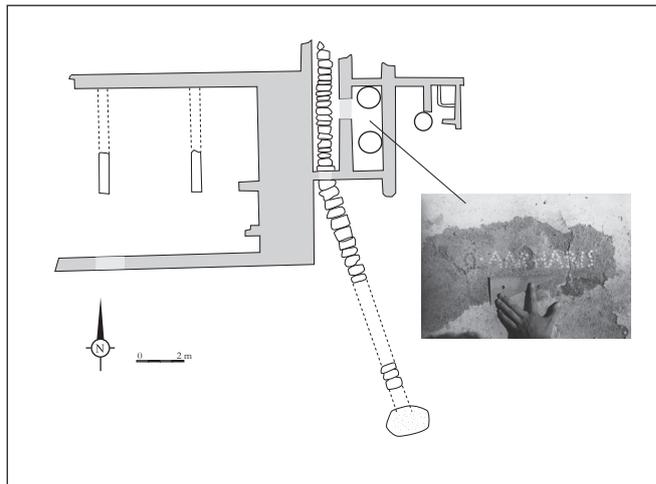


Fig. 23 : La villa de Caussagues (Sigean) (relevés J. Compardou et Y. Solier ; DAO C. Sanchez).

encadrent un sol en *opus signinum* dans lequel sont incrustées des tesselles noires et blanches formant le nom de *Q. Ancharius* (Gayraud 1981 : 488 ; *C.I.L.* XII, 5679, 3 ; Grenier 1959 : 223, n°49 et 248, n°139, 1) (fig. 23). Les recherches sur ce site sont encore trop limitées pour le caractériser. Pour Y. Solier, il correspond à un habitat luxueux occupé du Ier s. av. au IVe s. de n. è. Il serait desservi par le débarcadère du Clamadou (Solier 1981 : 259). Comme pour l'île Saint-Martin avec les *Fadii*, il s'agit d'un nom remontant aux origines de la colonie républicaine qui laisse ouverte l'hypothèse d'une propriété appartenant à un membre important de l'aristocratie narbonnaise.

## 5.3. Entre Béziers et Narbonne

La villa de la Boède, l'**Oustalet** (Fleury d'Aude, sites n°1 et 3) a été en partie dégagée par J. Fabre dans les années 1960 (Fabre 1966, 1967). Le bâtiment a une position surélevée, l'aille sud étant soutenue par un mur flanqué de trois contreforts. Les vestiges sont encore conservés en élévation. Ils forment un espace de 2250 m<sup>2</sup> (fig. 24) mais l'étendue du site peut être évaluée à plus de 15000 m<sup>2</sup>. J. Fabre a fouillé une aile de la *pars urbana* qui s'organise autour d'une probable cour centrale. Une pièce à deux absides opposées pourrait appartenir à des installations thermales. Un petit espace pourrait correspondre à un escalier, révélant ainsi la présence d'un étage. Parmi les sept pièces dégagées, certaines ont été profondément sondées, révélant au moins trois niveaux caractéristiques. La chronologie, d'après les artefacts, s'étend du Ier s. av. n. è. jusqu'à son abandon situé au IVe s. de n. è. Plusieurs éléments originaux sont à signaler : des portions de colonnes en terre cuite et un lingot de plomb pesant 1,340 kg.

Cet établissement proche de l'étang de Vendres produisait également des céramiques. En 1984, dans un champ situé « à 150 m à l'ouest du domaine (...) au fond d'un vallon, (longeant)

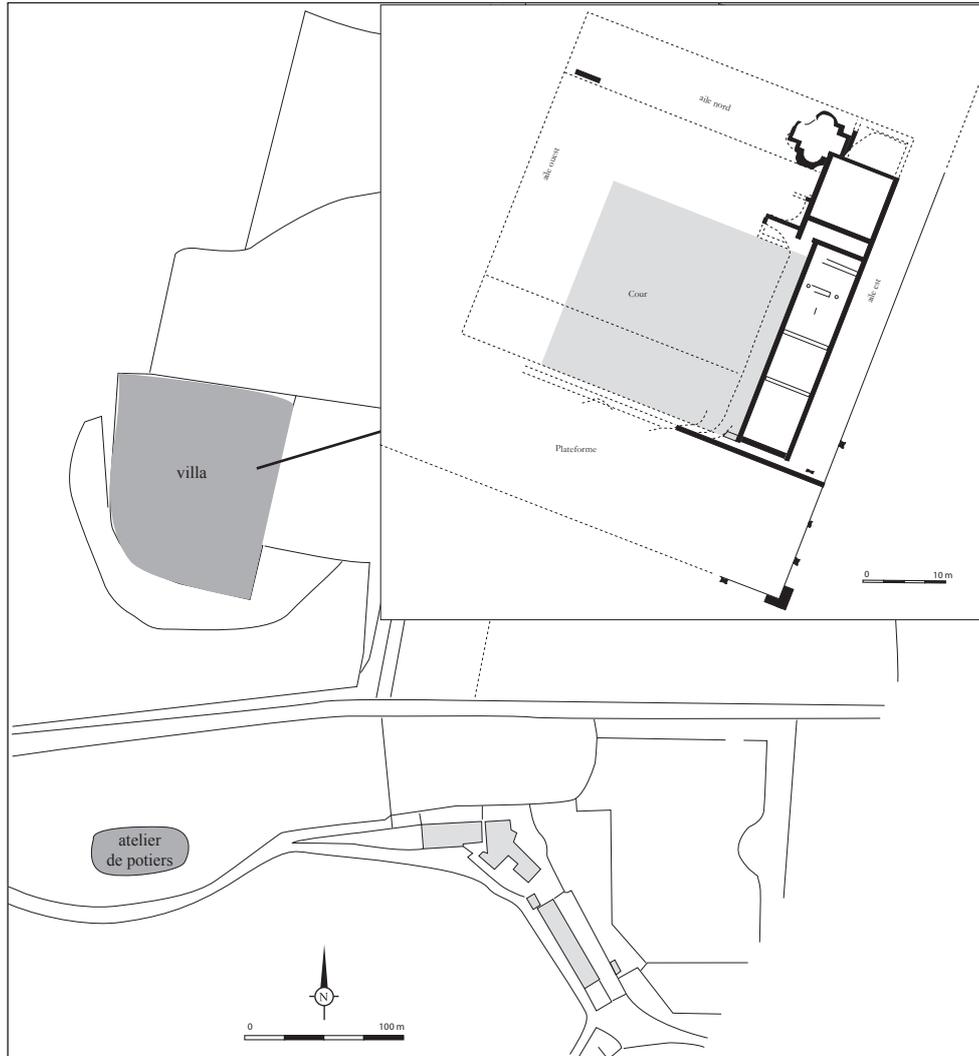


Fig. 24 : La Boède ou l'Oustalet (Fleury d'Aude) ; relevés J. Fabre.

le ruisseau de la Combe et (faisant) face au mamelon supportant l'établissement gallo-romain, à 200 m au nord », sur une zone restreinte (40 à 50 m x 20 à 30 m) et suite à un labour, ont été découverts par D. Orliac les restes d'un atelier de potiers gallo-romain, caractérisé par la présence au nord-ouest et au nord-est de la parcelle (secteur 1 et 3) « d'une terre rouge-brun à laquelle sont mêlés des fragments de plaque de torchis (...) à aspect noirâtre » (Orliac 1984). Sur ces trois secteurs ont été observés de nombreux fragments de *tegulae*, de torchis, d'éléments de tuyauterie (20 exemplaires recueillis, diamètre extérieur : 11 cm), des restes de briquettes, des pilettes, des tessons de céramique dont un fragment de céramique sigillée sud-gauloise, et 2 fragments de *dolium* (Gallia 1985 : 391). La production de présigillées et de céramiques communes (Passelac 1992 et 1996 : 213) témoignent d'une installation précoce. Cet atelier aurait eu des productions multiples : « tuiles, matériaux de construction, céramiques communes, céramiques à paroi fine, dolia, présigillée sud-gauloise » (Passelac 1992 : 212).

Ce bâtiment de la Boède, l'Oustalet, est particulier par sa position géographique qui domine l'étang de Vendres. Son caractère luxueux, ces dépendances, pourraient également permettre d'identifier cet établissement comme *villa maritima*.

#### 5.4. Tintaine

Le site de **Tintaine** (Gruissan, sites n°6, 10 et 12 ; CAG 11/1 : 112) a attiré l'attention des chercheurs notamment à cause de l'hypothèse d'un port du Bas-Empire ayant succédé à Port-la-Nautique après un changement du cours de l'Aude. Pour le cas de Tintaine, les liens avec le système portuaire semblent plus évidents. Le site, très proche du rivage, se caractérise par ses dimensions importantes au regard des sites précédents. Selon R. Sabrié, sur une superficie de 20 ha (fig. 25) sont visibles des fragments de *dolium*, de *tegulae*, de sigillées sud-gauloises, de sigillées claire A et C, des amphores italiques et tarraconaises, des éléments de mosaïques et d'enduits peints. Des découvertes



Fig. 25 : Plan de Tintaine (Gruissan)  
(C. Sanchez d'après informations R. Sabrié).

anciennes attestent la présence d'un bâtiment à abside orné d'une mosaïque et des « pans de murs bâtis sur un promontoire rocheux qui s'avance entre deux anses semblables » (Solier et coll. 1981 : 11). Des sols en *opus spicatum* ont également été dégagés. Actuellement, on peut observer, dans le chemin perpendiculaire au rivage, les restes d'un bassin en mortier de tuileau. Dans la parcelle qui domine l'étang, de nombreux *dolia* permettent de supposer la présence d'un entrepôt. La question est récurrente : s'agit-il d'un établissement agricole avec un chais ? Sa proximité avec l'étang permet-elle d'avancer l'hypothèse d'un entrepôt lié au commerce du vin en vrac comme c'est le cas à Lattes (Garcia, Vallet 1995) ? À quelques mètres, un bâtiment encore énigmatique semble isolé : protégé par une construction récente qui s'est appuyée sur lui, il forme un rectangle entouré de contreforts, entièrement constitués de mortier de tuileau d'une dimension de 10 x 9,50 m pour une hauteur de 1,50 m (fig. 26). Les éléments de l'Antiquité tardive ne semblent pas avérés. À un peu plus d'un kilomètre vers l'ouest, le site du **Bouis** a souvent été associé à Tintaine. Les vestiges du Bouis s'étendent sur un peu plus d'un hectare et l'importance du mobilier, notamment des fragments de marbre, permet d'interpréter ce site comme un établissement à caractère luxueux. Les céramiques observées donnent une datation large sur du changement d'ère à l'Antiquité tardive. Les sites de Tintaine et du Bouis, de part leur position géographique et leur chronologie, sont à dissocier.

Parmi ces établissements, seul le site de l'île Saint-Martin présente toutes les caractéristiques pour être qualifié de *villa maritima*. Pour les sites comme Caussagues ou la Boède, les investigations ne sont pas assez importantes pour l'affirmer et la présence de fours de potiers à la Boède est peu compatible avec cette fonction. Leur emprise en surface connue (de 10000 à 15000 m<sup>2</sup>) et les éléments recueillis au sol permettent de les interpréter comme des habitats luxueux en bord d'étang. Il faut noter que les sites de Saint-Martin, la Boède et La Nautique ont une orientation cadastrale commune, autour de 13/14 degrés ouest. Le cas de Tintaine reste litigieux. Son occupation est en partie contemporaine de la Nautique, notamment la zone à *dolia*. Est-ce un établissement complémentaire dans le système portuaire ? Ou, ce qui nous paraît le plus probable, est-ce que Port-la-Nautique n'est pas également une *villa maritima* et ces deux sites un maillon spécifique (dans le temps et/ou pour un besoin spécifique) dans l'organisation du système portuaire ? Dans ce cas, le port de Narbonne serait dans une zone encore inexplorée. La situation de Tintaine, au contact de l'étang, proche des zones d'épaves, et la présence d'une construction singulière ne permettent pas une identification précise. Son étendue de 20 hectares le place dans la catégorie des agglomérations. Seules des recherches de terrain permettront une interprétation fiable.

Les grands établissements comme Saint-Martin et Tintaine ont été considérés comme de possibles ports commerciaux (Solier 1981 : 260). Si Saint-Martin peut être écarté, les données actuelles ne permettent pas d'infirmer le cas de Tintaine qui a effectivement une situation particulière et un probable entrepôt à *dolia* proche du rivage. Il peut bien s'agir également de ports privés, seulement équipés d'apportements.

## 6. LES SITES DU SECTEUR DE LA NAUTIQUE, PLATEAU DU QUATORZE

Port-la-Nautique est dominé par le plateau du Quatorze. Nous sommes ici dans la terminaison sud-est d'un plateau de faible altitude (7 m) dominant, sous la forme d'une baie (anse de Montfort), l'étang de Bages / Sigean (fig. 8). Le sol qui le constitue est une terrasse de galets parfois de gros module mêlés en certains endroits à un limon d'origine fluviale. Nous avons réalisé une prospection systématique dans cette zone, connue pour avoir conservé des limites cadastrales fossiles (Guy 1955c). Le *cardo* qui mène de Narbonne à La Nautique est bien conservé et se voit très nettement sur la carte IGN au 25000e. La voie ferrée et l'autoroute ont cassé une partie de cet ancien système viarie. Le *cardo* de la Nautique peut disparaître assez rapidement. En effet, excepté à La Couarde et à Saint-Jacques où il est encore utilisé en chemin menant aux habitations, de grandes sections sont à l'abandon. Entre le croisement de la Croix de St Sigismond et le chemin qui mène au domaine Saint-Jacques, le *cardo* est recouvert par une friche. Les découvertes de fragments céramiques épars au lieu-dit la Couarde tendent à

démontrer qu'il a pu exister des zones de « décharges » antiques le long du chemin. Les prospections systématiques ont montré un fort épandage d'amphores de Tarraconaise.

Cette répartition souligne une exploitation plus tardive de ces terrains au sud de l'agglomération. La spécificité du secteur de la Nautique avec un épandage d'amphores de Tarraconaise soulève la question du rôle d'une grande *villa* ou d'un réseau de petits établissements dont on aurait ici l'aire d'épandage. L'absence à Port-la-Nautique d'estampilles connues sur les productions tarraconaises laisse entrevoir des liens privilégiés entre certains domaines (Bergé 1990). Si « *la grande villa pou[vait] être non seulement le domaine luxueux de l'aristocratie urbaine aux champs, un centre d'exploitation agricole mais aussi le chef-*

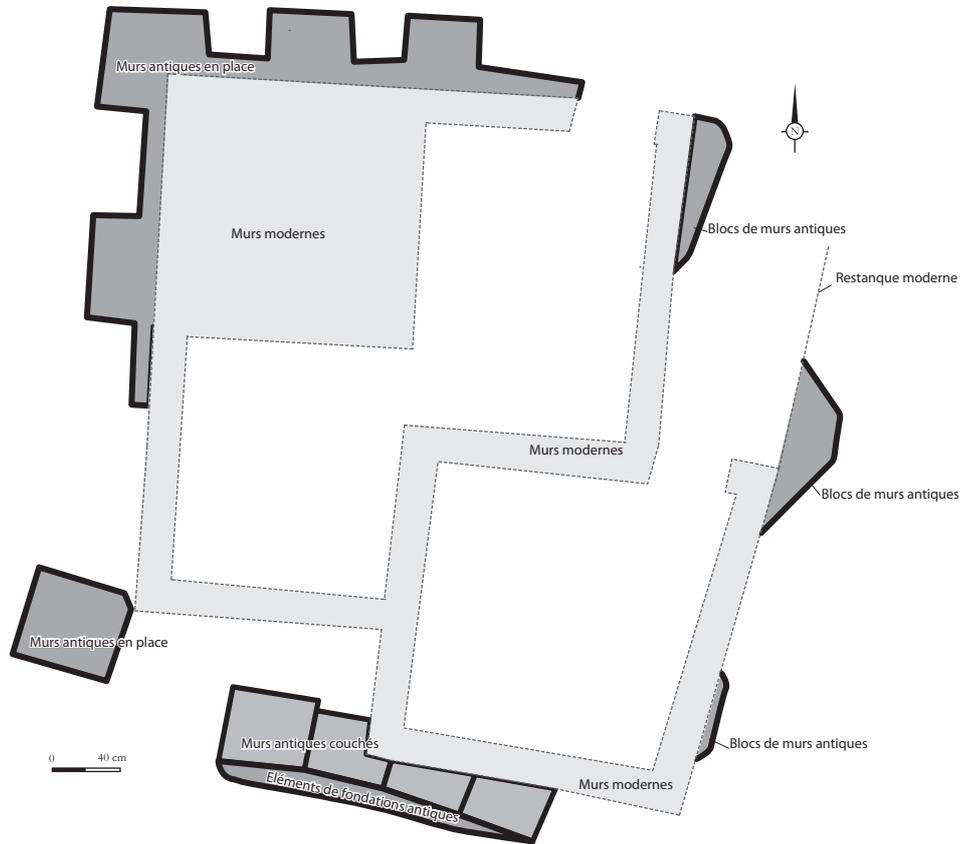


Fig. 26 : Construction en béton de tuileau de Tintaine qui a servi de support à une construction moderne (photographie D. Moulis ; relevés, C. Devot et G. Lemaire, DRASSM).

*lieu de circonscriptions fiscales et administratives* » (Bermond, Pellecuer 1997 : 73), alors on peut se demander si Port-la-Nautique n'était pas une de ces grandes *villae*, appartenant à l'aristocratie narbonnaise avec une fonction portuaire.

La présence d'une voie antique, reliant Narbonne à La Nautique, principal port connu, font de ce terroir une zone à forte potentialité archéologique. Deux sites ont été signalés le long d'un axe antique : un au lieu-dit La Couarde, le second près de la Croix de St Sigismond (fig. 27). Les deux sites ont fait l'objet de prospections.

Lors d'un entretien oral réalisé par J. Kotarba, G. Fédière signale avoir repéré au lieu-dit **La Couarde** (Narbonne) deux petites concentrations de mobilier antique de part et d'autre du *cardo* (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 24-25). Il a noté pour la concentration du côté ouest, 2 fragments de *tegula*, 6 fragments de sigillée sud-gauloise et un morceau de verre. La concentration du côté est comporte plusieurs fragments de *tegula*, un peu de marbre, de l'enduit mural blanc, 14 fragments de sigillées sud-gauloises et un peu de céramique commune. G. Fédière pense que ces concentrations peuvent correspondre à des

tombes. La répartition et la nature des vestiges ne semblent pas contredire franchement cette hypothèse. Le relevé cartographique du mobilier confirme la répartition des vestiges de manière très diffuse. Les amphores repérées sont en quasi exclusivité tarraconaises. Quelques fragments de céramiques communes oxydantes et deux fragments de sigillée ont également été prélevés. Nous n'avons pas effectué de test, estimant, au vu de la dispersion des indices, que la carte de répartition des artefacts était suffisante. Une autre interprétation de la nature des vestiges est envisageable. Le site se concentre essentiellement en bordure d'un *cardo* qui reliait Narbonne à La Nautique. Il serait alors possible que des sortes de « dépôts de gravats » aient pu être répandus durant l'Antiquité au bord ou sur le chemin. En effet, la céramique a pu être réutilisée comme recharge de la voie. Une prospection systématique le long de cette voie antique pourrait donc répondre à cette problématique. Une étude le long du tracé verrait la mise en place d'un référentiel de vestiges que l'on peut trouver le long d'un chemin antique.

La position du site en bordure du *cardo* qui reliait Narbonne et La Nautique, près de la *villa* de la Croix de Saint-Sigismond pose donc des problèmes d'interprétation : nécropole et/ou décharge ? Nous retiendrons les deux hypothèses. Sur ce terroir, à l'entrée du domaine Notre-Dame du Quatorze, une inscription funéraire romaine a été conservée (Sanchez *et al.* 1997 : 40). On peut lire : VIVIT/SEX/PARREDIUS/SEX/LA/RUNTIE/H ARRUS REX/ PQXII (« De sont vivant, *Sextus Parredius Arruntio*, affranchi de *Sextus*, haruspice, 12 pieds en tous sens » (Gallia 1966 : 457 ; AE 1967, n°297). Si cette inscription a été découverte près du domaine, elle confirme le caractère funéraire des vestiges dans ce secteur. Il est tout à fait probable que cet axe important qui reliait la ville à son port soit bordé par des tombes.

Le site de **La Croix de Saint-Sigismond** a été découvert en 1994 par G. Fédière. Les vestiges se situent à 13 m d'altitude dans un versant en pente vers le Nord, entre une butte qui surplombe La Nautique et la plaine de Narbonne.

L'abondance des vestiges découverts a déterminé l'implantation d'un test là où la concentration était la plus forte (Sanchez *et al.* 1997 : 39-44). Ce dernier a mis en évidence une cinquantaine de fragments datés du Bas-Empire (céramiques africaines) ainsi que de nombreuses tuiles courbes, quelques éléments vernissés modernes et deux fragments décorés à la molette qui pourraient être attribués à la fin du Moyen-Âge. La répartition en plan des éléments mobiliers découverts a montré une forte concentration d'éléments anthropiques au sud de cette parcelle. Elle se caractérise par une importante présence d'amphores diverses et africaines ainsi que des céramiques oxydantes fines ou grossières. L'abondance de *tegulae* vraisemblables ou typiques à cet endroit indique la présence d'un habitat. Ce dernier semble dater du Bas-Empire, ce dont témoignent les nombreuses amphores africaines retrouvées. Plusieurs éléments comme des fragments de *dolium*, de mortiers, des coquillages et de nombreuses céramiques fines indiquent

un probable dépotoir. La présence d'une habitation plus ancienne n'est pas à exclure, puisque quelques tessons de sigillées sud-gauloises ont été également mis au jour dans ce même secteur. La présence d'éléments du Ier s. de n. è. à la Couarde tend à valider cette impression. La prospection des autres parcelles a révélé une assez grande quantité de vestiges mais en moindre proportion par rapport à la parcelle précédente.

La surface occupée par les vestiges sur cette parcelle couvre 1400 m<sup>2</sup> environ. On peut supposer une extension maximale de l'établissement à 9800 m<sup>2</sup>, si le site s'étend sur une partie des autres parcelles.

Les prospections systématiques du terroir de Port-la-Nautique ont permis de découvrir le site de la **Vigne Mijea**, petit établissement à flanc de coteaux. Dans le secteur de la vigne Mijea, la fréquence des fragments de mobilier antique est plus importante dans les parcelles à l'ouest du chemin qui mène au domaine de Notre-Dame-du-Quatorze (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 30-33). La rareté des fragments de mobilier caractéristique des épandages (amphores en particulier) laisse penser que nous pouvons être en présence de sépultures en bordure du chemin antique. Un pointage de tous les éléments au réel était le seul moyen de définir le site. Mais, vu la mauvaise lisibilité, seuls les gros artefacts ont véritablement été repérés. Les fragments de *dolia* étaient concentrés et un élément de meule a été découvert. Du point de vue des marqueurs chronologiques classiques que sont l'amphore italique, la sigillée sud-gauloise, l'africaine de cuisine et les amphores africaines, ce site a une occupation longue entre la République et le IIIe s. de n. è. On constate qu'il y a peu de céramique commune ou fine mais une grande quantité d'amphores et de *tegulae*. Il s'agit d'un site à caractère non luxueux daté du Haut-Empire de taille moyenne, autour de 7000 m<sup>2</sup>. Comme la plupart des sites découverts dans le secteur de Port-la-Nautique, celui de la vigne Mijea se situe au niveau de la courbe des 10 m un peu en contrebas. Nous sommes à la terminaison nord est du croisement que constituent le chemin rural du Grand-Quatorze et le chemin dit de Saint-Régis/Tapie.

Les découvertes qui ont été réalisées sur le site de **Port-la-Nautique** concernent à la fois les vestiges subaquatiques et terrestres (voir contribution J. Caverio dans ce volume). Si l'on prend seulement en compte les vestiges terrestres, ce sont les concentrations de sigillées de la Graufesenque qui ont soulevé la question d'une zone d'exportation (Poncin, Guy 1951-1955 ; Fiches *et al.* 1978). Sur un col de *dolium* découvert par H. Rouzaud des mesures de contenance sont mentionnées (Rouzaud 1914 : 294-296). Le premier graffiti est long de 43 cm : LXXX-VIISXVIII. La seconde inscription, placée à la suite de la première et à petite distance, occupe un espace long de 35 cm : XXCVIISXVIII. Il s'agirait, d'après H. Rouzaud, d'un récipient servant d'étalonnage, mais rien ne permet de corroborer ces affirmations. En considérant que les S barrés correspondent à *sextarii*, H. Rouzaud propose que la marque de contenance corresponde à 23 hl (Rouzaud 1914 : 293-296 ; Grenier 1959 :

108). Ces indications de capacités sont connues (pour les liquides en amphores ou *cullei*), notamment dans les *horrea* d'Ostie (Meiggs 1973 : 274-275) et sur l'épave Grand Ribaud D (Hesnard *et al.* 1988 : 39-40). On peut ainsi évoquer le transport par *dolia* dont témoignent les exemples de Marseille (Hesnard 1997) et Lattes (Garcia, Vallet 2002). Narbonne a certainement été un port ayant pratiqué ce type de transport. Parmi les découvertes anciennes, une statue d'Hercule (Espérandieu n°6902) fut trouvée en 1904 près du domaine de Montfort (P.V. de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne : 06.03.1905 et 10.04.1905). La représentation d'Hercule est attestée dans les entrepôts comme ceux de Saint-Romain-en-Gal.

Les autres découvertes sont difficiles à mettre en relation entre elles car souvent mal positionnées (fig. 6). Les fouilles de L. Olivier ont confirmé la présence d'un habitat luxueux à l'emplacement où les fouilles de 1955 avaient déjà révélé des antéfixes. En 1990, des entrepôts probables sont fouillés (Galant, Delafolie 1990). Au pied de la rupture de niveaux, des aménagements liés à l'eau permettent de supposer un captage de source. L'existence d'un probable bâtiment public est proposée grâce aux découvertes récentes d'un bâtiment à portiques (Ginouvez, Rolin, dans ce volume). L'hypothèse d'une *villa* maritime n'est pas exclue. Vers l'est, la route actuelle a coupé les vestiges de grands bassins proches de l'étang. Ils ne sont pas sans rappeler ceux de l'île Saint-Martin. À proximité de la Nautique, à la pointe Brunet, une dépression circulaire avec un bâtiment quadrangulaire au centre, visible par photographie aérienne, démontre le caractère complexe des aménagements réalisés dans cette zone que l'on a jusqu'à présent étudiés isolément. Les prospections au nord de Port-la-Nautique ont montré un épandage fort de mobilier (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 13-15).

Le plateau du Quatorze, par l'absence de sédimentation, permet de cerner avec exactitude la chronologie de l'installation humaine dans ce secteur. Un réseau d'établissements de moyennes dimensions constitue une appropriation de cette zone contemporaine de Port-la-Nautique avec une occupation longue.

## 7. PRÈS DE L'ANCIEN ÉTANG DU CERCLE

Les lieux-dits **Tapie** et **Saint-Laurent** dominent l'ancien étang du Cercle où se jetterait un ancien bras de l'Aude. La zone couverte correspond à un plateau surplombant, d'une dizaine de mètres environ, une vaste zone marécageuse (en particulier, côté oriental, l'ancien étang du Cercle). Entre Narbonne et les étangs, ce terrain de galets (parfois de gros module) s'avère être très proche de la ville antique. Rappelons que les terrains exploitables situés en périphérie immédiate de la ville sont très peu représentés. Limitée à l'est par les marécages, à l'ouest par la montagne de la Clape et au sud par les premiers contreforts des Corbières, il faut se diriger vers le nord pour trouver de larges espaces pour développer l'agriculture.

Ce terroir est entouré par les étangs et une barre rocheuse calcaire marque une nette différence de niveau entre les deux

sites de Saint-Laurent. Le domaine de Tapie est d'un relief relativement plat mais accuse cependant un très léger pendage ouest-est vers la voie ferrée. Il se situe dans une zone géographique proche de La Nautique (environ 3 km à vol d'oiseau) à environ 1 km de l'ancien étang du Cercle.

Aucun site n'était signalé sur la carte archéologique de ce terroir. Gilbert Fédière avait reconnu, au lieu-dit **Tapie**, un site gallo-romain. Les artefacts les plus nets s'inscrivent dans un trapèze bordant la voie communale qui longe la voie ferrée. Il s'agit de fragments de *tegulae*, de *dolium*, de céramiques oxydantes fines et communes, de fragments de sigillées et d'africaines de cuisine (Sanchez *et al.* 1997 : 47). Un fragment de tubulure est présent, ainsi qu'un bloc de calcaire. Les observations de G. Fédière permettent de comprendre l'organisation de ce site et de compléter nos données. Il signale que plusieurs concentrations pouvaient être distinguées : une à l'est, livrant en particulier des fragments de tubulures, une autre à l'ouest livrant des tuiles et des enduits peints, une troisième enfin dans la partie plus haute. Les artefacts observés comprennent des tuiles antiques, quelques tesselles, du *dolium*, des marbres, un peson et des briquettes. Le mobilier céramique comprend en particulier des amphores de Bétique, des amphores gauloises, des Dressel 2/4, de la sigillée sud-gauloise, de la claire A (forme Hayes 20), ainsi qu'une monnaie de Claude. La présence de sigillées sud-gauloises ainsi que de céramiques africaines de cuisine caractérisent une occupation du Haut-Empire.

Le site de **Saint-Laurent 17** présente une situation dominante au-dessus de l'ancien étang du Cercle qui constitue un point remarquable dans le paysage. En effet, des ruptures de niveaux montrent clairement une zone basse qui pouvait être en eau dans l'Antiquité. Lors d'un entretien oral réalisé par J. Kotarba, G. Fédière a signalé un site qui se trouve sur un promontoire calcaire, qui surplombe l'ancien étang du Cercle (Ginouvez *et al.* 1997 : 51-53). Le pointage de tous les artefacts au réel nous a permis de délimiter un secteur à forte concentration d'amphores. Le résultat du test de ramassage montre l'importance des amphores italiques. La découverte d'un habitat isolé et de faible superficie, datant des débuts de la colonisation est intéressant pour la compréhension du processus de romanisation dans le Narbonnais. Ce site correspond certainement à un habitat isolé pouvant exploiter les ressources de l'ancien étang du Cercle.

Pour le site de **Saint-Laurent 11/151**, les prospections se sont déroulées avec un repérage en plan de tous les mobiliers. On note la difficulté de compréhension de ce secteur où l'on trouve des artefacts de toutes les périodes. Cette prospection a permis la mise en valeur de trois zones à plus forte concentration d'artefacts qui, par la suite, ont fait l'objet de tests. Le but de ces trois tests était de caractériser les concentrations et de les dater (Sanchez *et al.* 1997 : 48-49).

Cette parcelle en pente douce orientée nord-ouest/sud-est est très complexe à étudier. En effet, on retrouve sur toute sa surface une concentration moyenne d'artefacts significatifs de nombreuses époques. Trois zones à fortes concentrations sont

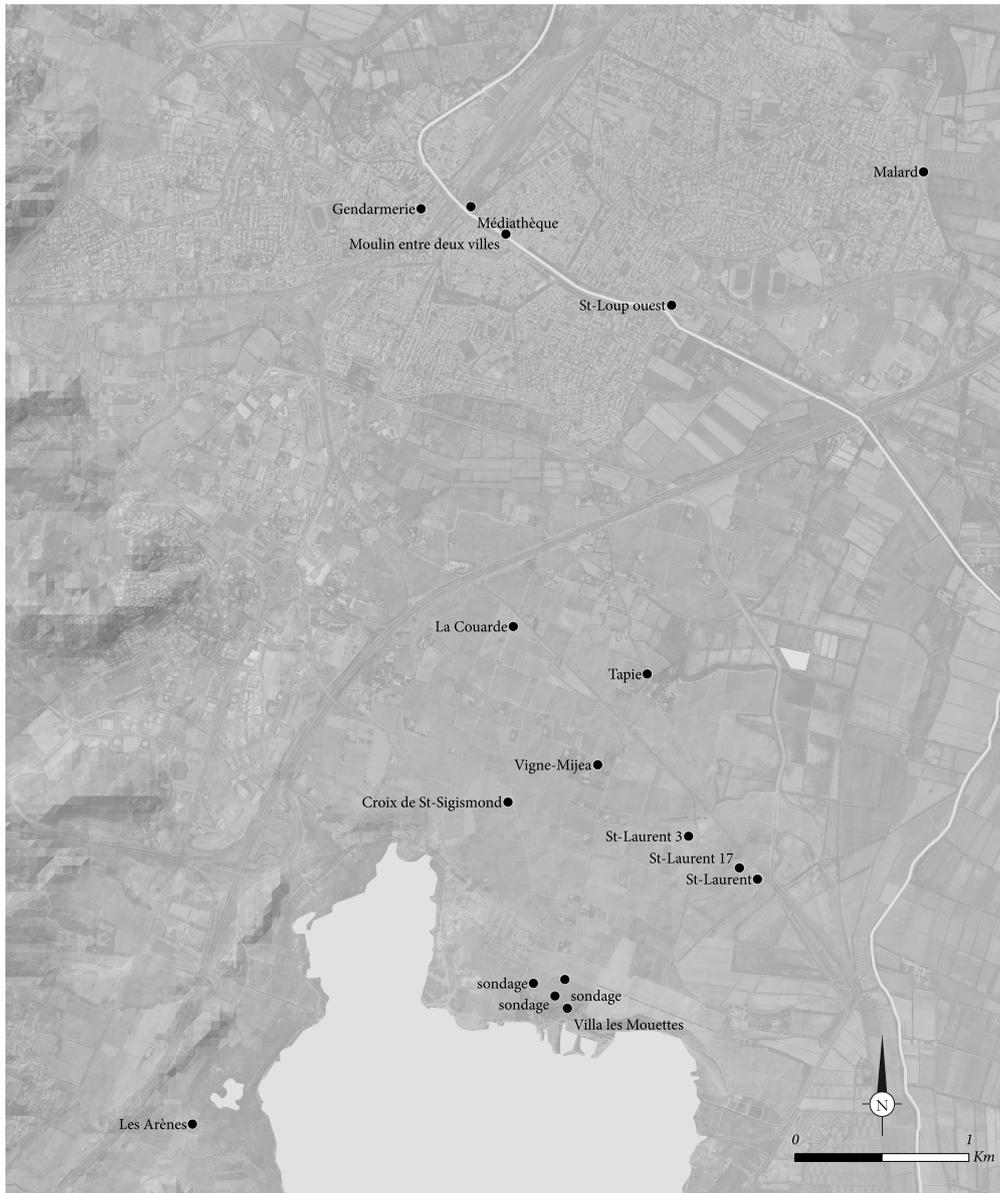


Fig. 27 : Emplacement des principales découvertes de Port-la-Nautique et du plateau du Quatorze à Narbonne (J. Caverio d'après la CAN)

pourtant apparues. Elles ont chacune fait l'objet d'un test. La première zone (test 1) se situe au nord de la parcelle où on note une très forte concentration de tuiles courbes qui empêche une bonne lisibilité des autres types de céramique. Le test effectué révèle une présence de céramiques réductrices médiévales (130 pour 100 m<sup>2</sup>). Les formes des bords de céramique retrouvées (bords à bandeau et bords simples) et les tuiles courbes forment un ensemble difficile à dater. La deuxième zone (test 2) se situe au centre nord de la parcelle où ont été relevées, pour la plupart, des amphores typiques italiques (environ 26 pour 100 m<sup>2</sup>), des amphores africaines, et des tuiles. Les amphores africaines perturbent la lisibilité de la concentration des am-

phores italiques. La troisième zone se situe à l'ouest de la parcelle. La forte concentration d'amphores, de céramiques fines oxydantes, en particulier paléochrétiennes (presque 8 tessons pour 100 m<sup>2</sup>), et de sigillées claires B luisantes ainsi que l'absence de sigillée tendent à montrer que cette zone correspond à un dépotoir daté de l'Antiquité tardive (IVe et Ve siècles).

Les amphores italiques sont dispersées sur le site et il n'apparaît pas vraiment de concentration claire, excepté au niveau du test 2. La présence d'un site républicain n'est cependant pas à exclure.

Un pointage de tous les éléments au réel permet une analyse complexe de cette zone dominant l'ancien étang du Cercle. Plu-

sieurs époques se superposent : l'amphore italique côtoie l'amphore africaine. La quantité très importante de tuiles masque les autres artefacts. Les vestiges découverts permettent cependant de conclure à un habitat du haut Moyen-Âge au niveau du test 1, au niveau du test 2 un habitat républicain probable (?) et un dépotoir au niveau du test 3.

Cependant il semblerait qu'il y ait eu une succession d'occupations car il a été retrouvé des artefacts représentatifs de cinq périodes différentes : la République (amphores italiques et quelques céramiques campaniennes), le Haut-Empire (amphores diverses et *tegula*), la Basse-Antiquité (céramiques claires B luisantes, paléochrétiennes, amphores africaines, *tegula*), le haut Moyen-Âge (céramiques réductrices) et l'époque moderne (épandage). La présence du Bas-Empire dans la pente de l'étang du Cercle permet de proposer une période d'assèchement à cette période.

Lors d'une prospection classique aux **Garrigues Saint-Laurent** (Sanchez *et al.* 1997 : 16-22), une concentration nette de tessons antiques a été délimitée sur 6000 m<sup>2</sup> environ (*tegulae*, rares amphores italiques très disséminées, abondance des amphores tarraconaises). Le site de la Garrigue de Saint-Laurent se trouve en bordure de la courbe des 10 m. Le sol est essentiellement composé de galets. Les vestiges s'avérant abondants dans la parcelle contiguë, une prospection fine a été effectuée dans cette dernière. Le pointage de tous les éléments a permis d'identifier des zones de forte concentration d'artefacts. Elles diffèrent quelque peu en surface en fonction des artefacts considérés, mais délimitent un espace bien circonscrit. Dans les deux cas, *dolia*, céramique sigillée, vernis noir et africaine de cuisine se concentrent dans une surface bien délimitée de 620 m<sup>2</sup> environ. Ces matériaux se caractérisent par la présence de scories et d'une brique de pavement. La plupart des vestiges matériels repérés sur l'ensemble des parcelles sont majoritairement des *tegulae* à pâte rouge et dégraissants de calcite. Ce type de tuile avait déjà été repéré au cours d'autres prospections mais de manière très ponctuelle. On a véritablement affaire ici à un site caractérisé par l'abondance de *tegulae* à pâte proche de celle des amphores de Tarraconaise. Ces dernières sont aussi bien représentées et on ne trouve que quelques fragments d'amphores italiques. Notons enfin la présence de scories assez bien circonscrites. Les céramiques communes ou fines sont extrêmement rares : 1 fragment de sigillée italique, 2 fragments de sigillée sud-gauloise, communes, céramique à vernis noir et céramiques africaines de cuisine. La présence de concentrations bien marquées de *tegulae*, *dolia*, amphores et de quelques céramiques fines et communes observées confirment que nous sommes en présence d'un habitat antique.

Il est possible de restituer un site se caractérisant par son emprise sur la longueur, en surplomb d'une forte rupture de niveau dominant un ancien domaine lagunaire. Les éléments de datation sont rares mais l'importance de l'amphore tarraconaise et les quelques amphores italiques laissent supposer une création vers le milieu du Ier s. av. n. è. avec une occupation au

plus tard vers le IIIe s. de n. è. Trois fragments d'amphores africaines et une probable sigillée claire constituent un nombre insuffisant d'artefacts pour proposer une datation plus récente du site. L'occupation du site de la Garrigue Saint-Laurent, a donc pu correspondre à la fin de la République et le Haut-Empire.

La morphologie toute en longueur du site et la présence de tuiles à pâte dite « tarraconaise » car elle contient des fragments de calcite et de mica, sont deux éléments originaux. La création du site vers le milieu du Ier s. av. n. è., au même moment où le port de La Nautique prend son ampleur, laisse supposer une relation particulière (directe ou non) entre ces deux entités. Au vu de l'importance du commerce tarraconais, il est possible que l'acheminement de matériaux de construction pour les établissements de la côte ait été plus facile, mais surtout moins coûteux, par voie maritime que par voie terrestre depuis l'arrière-pays, ce qui expliquerait l'importance quantitative des tuiles qui semblent d'origine tarraconaise. Ce site est donc d'un intérêt particulier tant par sa chronologie que par sa position géographique entre l'avant-port de La Nautique et la ville antique.

## 8. NARBONNE EST ET LE CAS DE MALARD

La zone de Malard, formée des terroirs de Solferino, Grand Beaupré et Malard-le-Vieux est importante pour comprendre les modifications de ce secteur périphérique de la ville antique. La volonté d'assainissement est illustrée par un important aménagement en amphores. En effet, Malard est connu par la découverte, en 1990, d'une zone drainée par près de 400 amphores complètes (Falguéra 1993). Ce site est considéré comme un probable débarcadère proche d'un bras occidental du fleuve Aude (Chapon 2006).

Le terroir de **Solférino** et **Grand Beaupré** est situé au nord-est de Narbonne, à 2,5 km du centre ville (Ginouvez *et al.* 1997 : 45-50). Le domaine éponyme occupe, aux alentours de 8 m NGF, la lisière haute d'une courte terrasse dont la courbe de niveau, qui se développe jusqu'au site de la ville antique, *via* de nombreuses circonvolutions, souligne le contact entre les terres inondables ou non. Aujourd'hui cette zone est hors d'eau grâce à un système de drains. L'occupation du secteur durant l'Antiquité est rendue plausible par la découverte d'un probable point d'habitat. Ce site prend place précisément au pied de la courbe de niveau qui souligne le contact entre les terres basses inondables et la courte terrasse. Les indices pour ce site sont la présence de tessons s'échelonnant de la République à l'Antiquité tardive avec une nette prédominance du Haut-Empire. La surface concernée couvre environ 3600 m<sup>2</sup>. Outre le site d'habitat, la prospection de la zone de Solférino a révélé la présence de vestiges dénotant la pratique d'épandage durant l'Antiquité. Un pointage au réel des artefacts et les tests de ramassage, en l'absence de concentrations notoires, confirment que nous avons bien affaire à des résidus d'épandage dont les plus récents, pour l'Antiquité, relèvent du Bas-Empire. Il est intéressant de remarquer que cette zone basse, actuellement puissamment

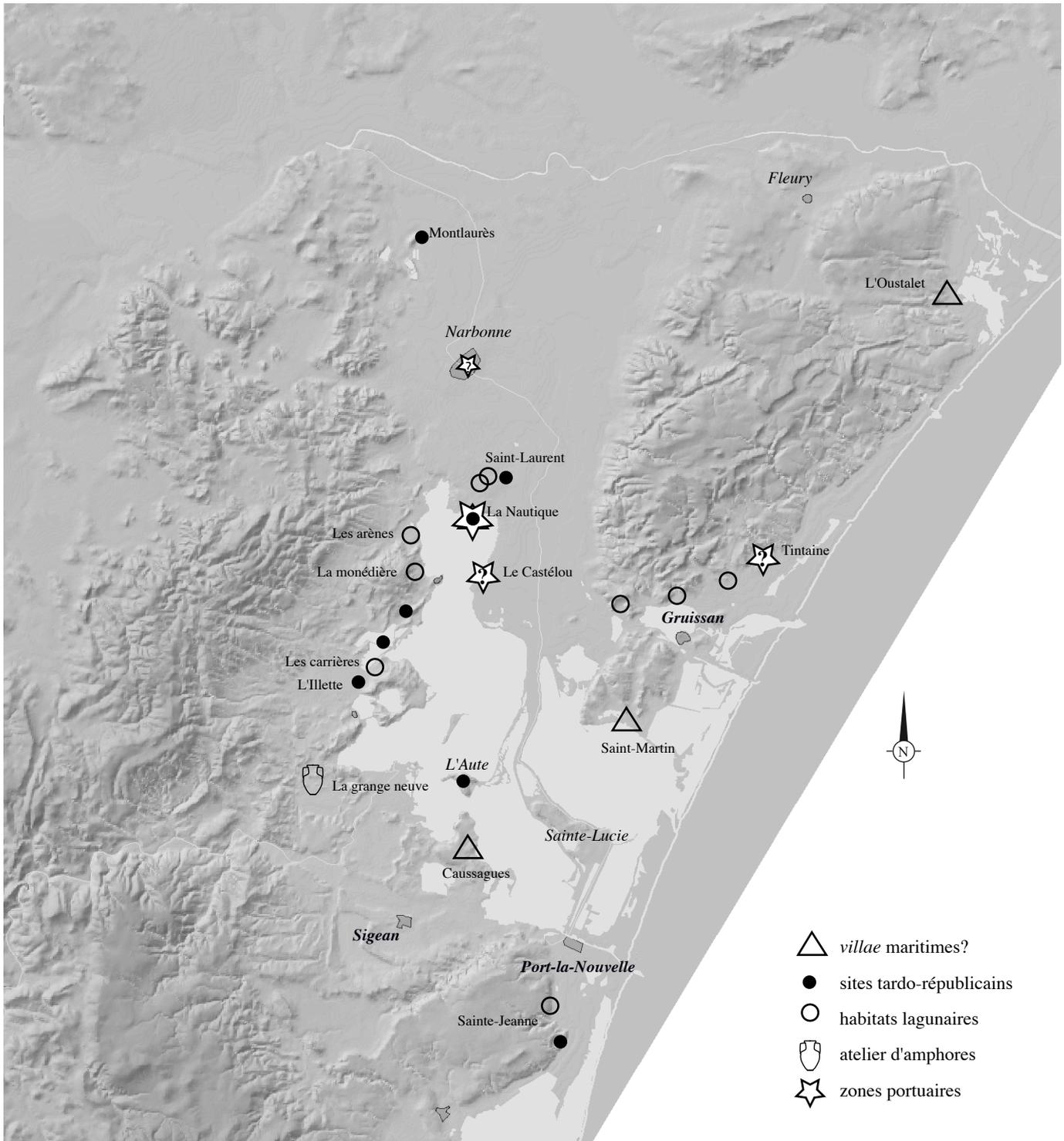


Fig. 28 : Carte du littoral narbonnais avec les principaux sites : sites ruraux, *villa maritima*, façade portuaire.

drainée par des fossés, livre en surface des artefacts se rattachant de façon sûre à l'époque romaine. Par leur présence, ils attestent que les accumulations de sédiments sont très peu importantes depuis deux millénaires. Le site de Solferino

occupe une position basse, ce qui peut étonner étant donné le caractère inondable des terres concernées. La plupart des terres sont situées à une altitude moyenne de 4 m NGF, dans les limites de l'ancien lit majeur de l'Aude.

Le terroir de **Malard le Vieux** se situe plus au sud de Solferino à équidistance du centre ville (Ginouvez *et al.* 1997 : 52-54). La plupart des unités prospectées sont situées à une altitude moyenne de 3 m NGF. Nous sommes dans l'ancienne basse vallée de l'Aude, sur des terres limono-sableuses constamment drainées et inondables lors de longues périodes pluvieuses. Au nord-ouest, une courte terrasse de galets se trouve à 5/7 m NGF. Le domaine de Solferino est d'ailleurs placé sur cette terrasse. La présence de tessons antiques dans les terres basses est précieuse car elle permet d'exclure le postulat d'une non culture de ces zones alluviales. Ces terres, qui devaient être inondables durant l'Antiquité, d'autant plus que le cours du fleuve était proche, étaient donc aussi bien drainées qu'aujourd'hui. Les aménagements profondément inscrits dans le terrain naturel laissent donc présager la présence d'un parcellaire enfoui sans doute remarquablement préservé.

Cette zone à l'est de l'agglomération constitue donc un terroir original peu exploré. Les prospections révèlent que ces zones inondables à la périphérie nord-est de l'agglomération sont colmatées dès l'Antiquité et sont drainées pour être exploitables.

## CONCLUSION

M. Guy avait pris en compte dans son étude les « sites à fonction portuaire probable (quais, canaux etc.), les vestiges probables (habitats côtiers présentant des indices : amas d'amphores) » (Guy 1955a : 215). Parmi ces sites, avaient été retenus l'île de Pujol, l'île de l'Aute, La Nautique, Sainte-Lucie, Saint-Martin et Mandirac. Ces sites ont pour point commun de se positionner à proximité de l'étang. Leur sélection est issue de l'historiographie régionale et du schéma de fonctionnement d'H. Rouzaud. Ont également été considérés les graus comme Le Grazel, la Vieille Nouvelle et la Nouvelle mais également des « vestiges de phares », Port Mahon et le Canal de l'Aute, l'île de l'Aute, Saint-Martin et Port-la-Nouvelle. Pour Y. Solier (Solier et coll. 1981 : 259) de nouveaux ports succèdent à La Nautique : Castérou/Mandirac, Sainte-Lucie et Saint-Martin tandis que la fonction du Castérou et de Mandirac est plus énigmatique. On peut aujourd'hui avancer que Sainte-Lucie n'est pas le grand port de Narbonne tandis que le site de Saint-Martin peut être considéré comme une *villa maritima*. Les vestiges de Tintaine sont difficiles à interpréter d'autant que les explorations archéologiques y sont quasi

inexistantes. Ce site proche du rivage et couvrant une superficie importante pose problème : l'hypothèse d'une agglomération portuaire n'est pas à exclure. Ainsi, on ne peut pas dans l'état actuel de nos connaissances écarter l'hypothèse d'une petite agglomération jouant un rôle dans le système portuaire narbonnais. Exceptés Port-la-Nautique et Castérou/Mandirac, la révision des sites connus permet de les retirer comme composante d'un port. Ces réflexions sur l'occupation des sols apportent des éléments pour mieux comprendre la dynamique des espaces littoraux où les contraintes paléo-environnementales ont des incidences sur le peuplement. En effet, les prospections ont permis de cerner des secteurs où le colmatage est déjà ancien et où l'implantation humaine a bénéficié des mêmes conditions qu'aujourd'hui. Inversement, dans le secteur de Mandirac, la basse plaine de l'Aude et autour des étangs de Gruissan, les observations géomorphologiques sont nécessaires pour cerner le contexte des installations antiques. Le changement du cours du fleuve et les colmatages ont largement remodelé le paysage dès l'Antiquité. Les sites littoraux permettent de mieux cerner les relations entre la capitale et son territoire. En effet, les témoignages épigraphiques et archéologiques ont montré une exploitation des ressources de l'arrière-pays : activités métallurgiques, potières et agricoles se concentrent dans la Montagne noire, le Minervois et les Corbières. Sur le littoral, les exploitations connues correspondent à des carrières (Sainte-Lucie) et à l'exploitation de ressources maritimes mais dans des proportions difficiles à cerner et ne permettant pas d'évaluer la part de la consommation locale d'un commerce à longue distance. L'exploitation du sel, qui constitue une denrée très précieuse, reste une ressource non évaluée. Ces établissements littoraux ne semblent pas être de grands centres de productions pour l'exportation. Il faut donc replacer ces sites dans une dynamique de zone littorale à proximité de la capitale provinciale et considérer la zone allant de Port-la-Nautique à Mandirac comme une véritable façade portuaire (fig. 28). Bien entendu, les habitats littoraux vont bénéficier de cette proximité avec l'un des plus grands ports de Méditerranée où ils pourront s'approvisionner ou fournir des ressources locales grâce à des débarcadères privés. Ces sites constituent des pôles de structuration entre la ville et sa zone portuaire. Les modifications environnementales et économiques sont les deux facteurs qui ont joué sur la répartition et l'équilibre de ces pôles.

## NOTES

(1) Groupe de Recherches Archéologiques Narbonnais présidé par R. Sabrié. Une grande partie de ces prospections a été menée par L. Puget, J. Farré, R. Sabrié et C. Sanchez de 1989 à 1993.

(2) Projet financé par la sous-direction de l'Archéologie. Il a également bénéficié de la collaboration de la Commission archéologique de Narbonne que nous tenons à remercier. L'équipe d'encadrement était composée par O. Ginouvez, J. Kotarba et C. Sanchez.

(3) Pour ce trésor de deniers, nous remercions M. Py de nous avoir fourni les identifications avec les références de Crawford (Crawford 1974 ; voir également Py 2006)

Rouzaud 1921 : n°10-14 et n°27 (RDN-44-5) ; n°16 (RDN-114-1) ; n°15 (RDN-121-2) : n°3 (RDN-161-1) ; n°6-7 (RDN-203-1) ; n°5 (RDN-210-1), n°37 (RDN-226-1) ; n°4 (RDN-233-1) ; n°26 (RDN-238-1) ; n°28-29 (RDN-245-1) ; n°31-32 (RDN-249-1) ; n°22-23 (RDN-252-1) ; n°25 (RDN-257-1) ; n°30 (RDN-260-1) ; n°24 (RDN-270-1) ; n°20-21 (RDN-273-1) ; n°18-19 (RDN-274-1) ; n°8-9 (RDN-275-1) ; n°1-2 (RDN-278-1) ; n°36 (RDN-281-1) ; n°54 (RDN-282-4) ; n°34 (RDN-287-1) ; n°35 (RDN-298-1) ; n°50 (RDN-299-1) ; n°33 (RDN-300-1) ; n°51-52 (RDN-302-1) ; n°66-67 (RDN-308-1) ; n°53 (RDN-317-3) ; n°63-64 (RDN-324-1) ; n°65 (RDN-335-1) ; n°68 (RDN-337-1) ; n°59 (RDN-341-1) ; n°55-56 (RDN-342-5b) ; n°70-73 (RDN-344-1) ; n°74 (RDN-344-2) ; n°75-76 (RDN-344-3) ; n°105-107 (RDN-345-1) ; n°85-87 (RDN-346-2) ; n°93 (RDN-348-1) ; n°94-95 (RDN-348-2) ; n°100 (RDN-349-1) ; n°57-58 (RDN-350A) ; n°69 (RDN-352-1) ; n°78 (RDN-353-1) ; n°97-98 (RDN-354-1) ; n°90-92 (RDN-357-1b) ; n°84 (RDN-361-1) ; n°82-83 (RDN-362-1) ; n°88-89 (RDN-363-1) ; n°101 (incus) (RDN-365-1) ; n°99 (RDN-366-2) ; n°79 (RDN-366-4) ; n°115 (RDN-372-2) ; n°96 (RDN-375-2) ; n°111-113 (RDN-382-1) ; n°102-103 (RDN-384-1) ; n°77 (RDN-385-1) ; n°104 (RDN-387-1) ; n°114 (RDN-388-1) ; n°116-117 (RDN-394-1) ; n°17 (RDN-X) ; n°42-44 (RQN-331-1) ; n°45 (RQN-332-1) ; n°46-47 (RQN-333-1) ; n°48 (RQN-340-2) ; n°60-62 (RQN-341-3) ; n°38-41 (RQN-343-2) ; n°108-110 (RQN-345-2) ; CAG 11/1 : 569 (RDN-444-1) ; *Gallia* 1962 : 618 et CAG 11/1 : 563 (RDN-282-2).